

• PLAN DIRECTEUR

Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier

Janvier 2025



Remis à la Ville de Donnacona
et à la Ville de Cap-Santé

VILLE DE
CAP-SANTÉ

VILLE DE
ONNACONA

MRC de
PORTNEUF

écoterritoire

• TABLE DES MATIÈRES

01	Introduction	3
02	Portrait du site	7
03	Contexte récréotouristique	27
04	Diagnostic	32
05	Vision, principes directeurs et orientations	36
06	Concept d'aménagement	40
07	Stratégies de mise en œuvre	55
08	Conclusion	72
A	Annexe	74
B	Bibliographie	78



01

Introduction



• 01 INTRODUCTION

La rivière Jacques-Cartier et son embouchure constituent un patrimoine naturel et culturel exceptionnel à l'échelle du Québec en raison de ses caractéristiques naturelles. Longue de 178 kilomètres, elle est connue tout d'abord par le grand public par le parc national du nom éponyme. Elle est aussi reconnue par les férus de plein air, dont la sphère des canotiers et kayakistes qui apprécient la descendre.

Cependant, le corridor riverain a tant d'autres facettes à dévoiler. La rivière apporte également un riche legs historique, remontant à l'occupation de Premières Nations et l'arrivée des navires européens sur le continent. Plusieurs villages ont été bâtis le long de ses berges, à l'instar de Donnacona et Cap-Santé qui se sont implantées de part et d'autre de son embouchure en bordure du fleuve Saint-Laurent. L'implantation de la Donnacona Paper Ltd en 1912 a quant à elle engendré un développement urbain extrêmement rapide sur le territoire de la ville de Donnacona, attirant un grand nombre de travailleurs.

C'est à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier que le parc à l'étude se positionne.

Étant la rivière à saumon la plus au sud, avec des méandres bordés par des escarpements et forêts de charme et une ouverture sur le fleuve, le site offre un milieu naturel de grand potentiel. Par ailleurs, doté de bâtiments d'intérêt patrimonial et historique ainsi que de quelques vestiges d'un fort et de l'usine AbitibiBowater qui a marqué l'économie locale, **le site présente également un potentiel patrimonial important.**

Finalement, son positionnement à proximité de milieux habités et l'existence de plusieurs attraits dispersés sur l'ensemble du site confirment le potentiel de développement d'un parc de haute qualité.

PHOTO 1 • VUE AÉRIENNE SUR L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER

• MRC de Portneuf, Site internet de la ville de Donnacona, SD



PHOTO 2 • VUE AÉRIENNE LE PARC FAMILIAL DES BERGES EN AUTOMNE

• © Jonathan-Roy photographe, Site internet de la ville de Donnacona, SD



Contexte d'élaboration

Il y a plus de 10 ans, la ville de Donnacona et la ville de Cap-Santé adoptaient un premier plan directeur de développement pour le Parc régional de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier. Quelques actions découlant du Plan directeur de 2013 ont été réalisées, notamment l'acquisition de plusieurs lots sur le site du parc.

À l'heure de la mise à jour de ce plan directeur, les deux villes ont décidé de mettre en place une démarche concertée pour développer une stratégie globale qui permettra «à la communauté locale et régionale de jouir d'installations récréatives, sportives, communautaires et culturelles quatre saisons tout en se réappropriant les berges de la rivière Jacques-Cartier.»⁽¹⁾

Le plan directeur permet de doter le parc d'une nouvelle image de destination de tourisme durable et de récréation en nature. Il répond donc à plusieurs objectifs environnementaux, économiques et sociocommunautaires.

- Au point de vue environnemental, le développement du parc devra être axé sur une mise en valeur écologique et devra contribuer à renforcer les mécanismes de protection des berges et des milieux naturels. Il devra également augmenter la résilience des aménagements et des infrastructures face aux enjeux des changements climatiques.
- Au point de vue sociocommunautaire, son aménagement devra contribuer à resserrer les ponts entre les deux communautés en améliorant les liens entre les deux rives de la rivière, en diversifiant les services récréatifs pour la clientèle locale et en augmentant les accès à la rivière. Pour bien répondre à ces objectifs, l'élaboration du plan devra reposer sur un processus participatif attractif.
- Au point de vue économique, l'aménagement du parc devra permettre d'accroître le potentiel récréotouristique des deux villes grâce à une modernisation et une diversification de l'offre et en proposant de nouveaux équipements répondant aux besoins actuels et futurs de la population.

Le plan directeur cible les interventions à prioriser pour les 10 prochaines années et à cet effet est accompagné d'un concept d'aménagement s'arrimant sur une vision concertée, d'un de développement de l'offre de produits et de service, d'un plan de protection du cadre naturel et d'un plan de mise en œuvre qui détaille les actions futures au niveau des interventions, des coûts, de l'échéancier et des responsables.



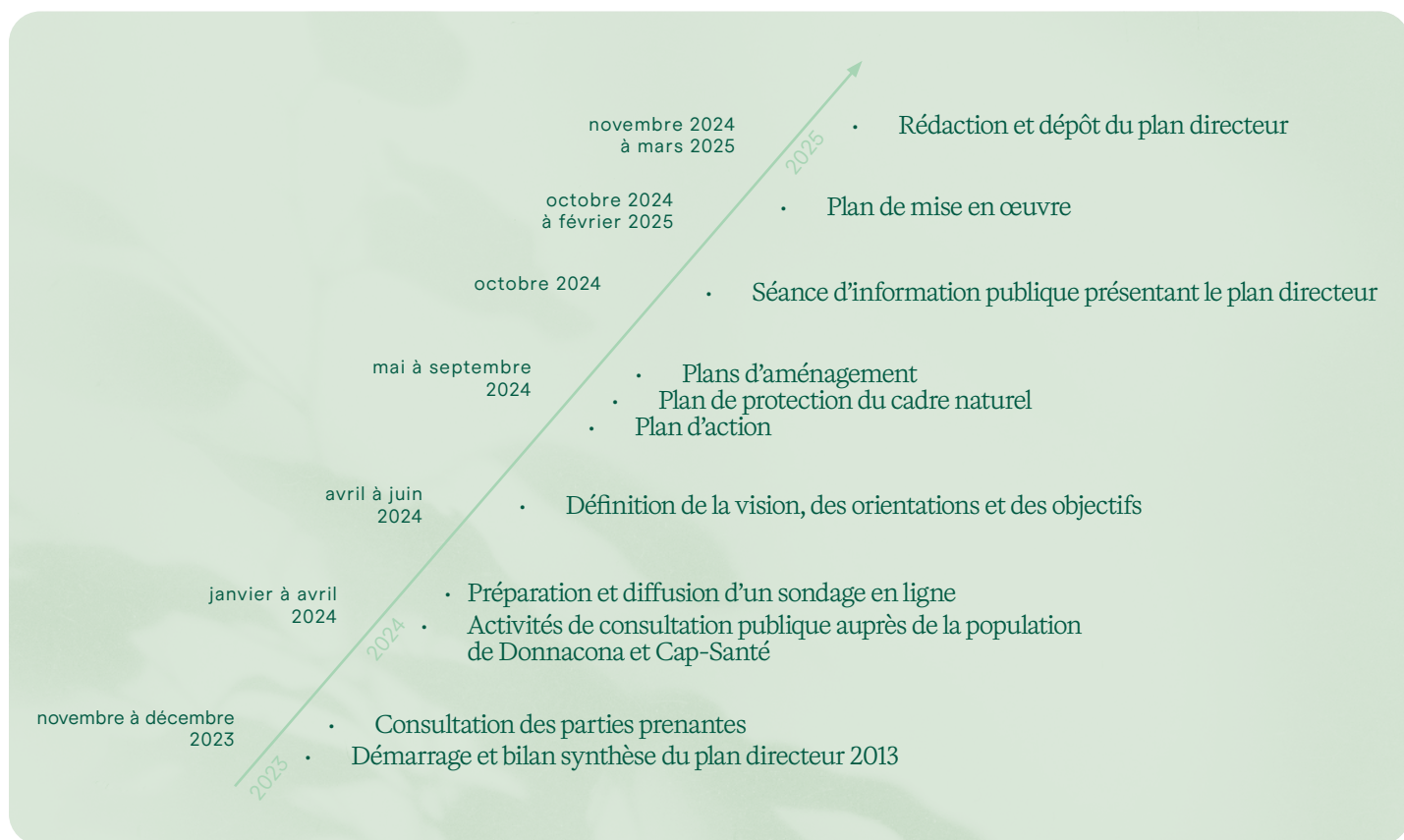
⁽¹⁾ Vision du projet dans le plan directeur de développement du Parc régional de la rivière Jacques-Cartier à Donnacona – Cap-Santé, 2013



• 01 INTRODUCTION

Étapes de réalisation

Une force incontestable de ce projet est la collaboration étroite des acteurs du territoire. Jusqu'alors, les projets autour de la rivière Jacques-Cartier étaient généralement menés localement par les municipalités, sans intégration à plus grande échelle. Dans le cadre de la réalisation du Plan directeur actuel, de nombreuses étapes et activités ont permis d'inclure les parties prenantes dans la réalisation de ce document.



Portrait du site

- Contexte régional
- Caractéristiques du site
- Cadre de planification
- Portrait sociodémographique
- Portrait de la clientèle



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 1 • Localisation du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier

• Écoterritoire, 2024

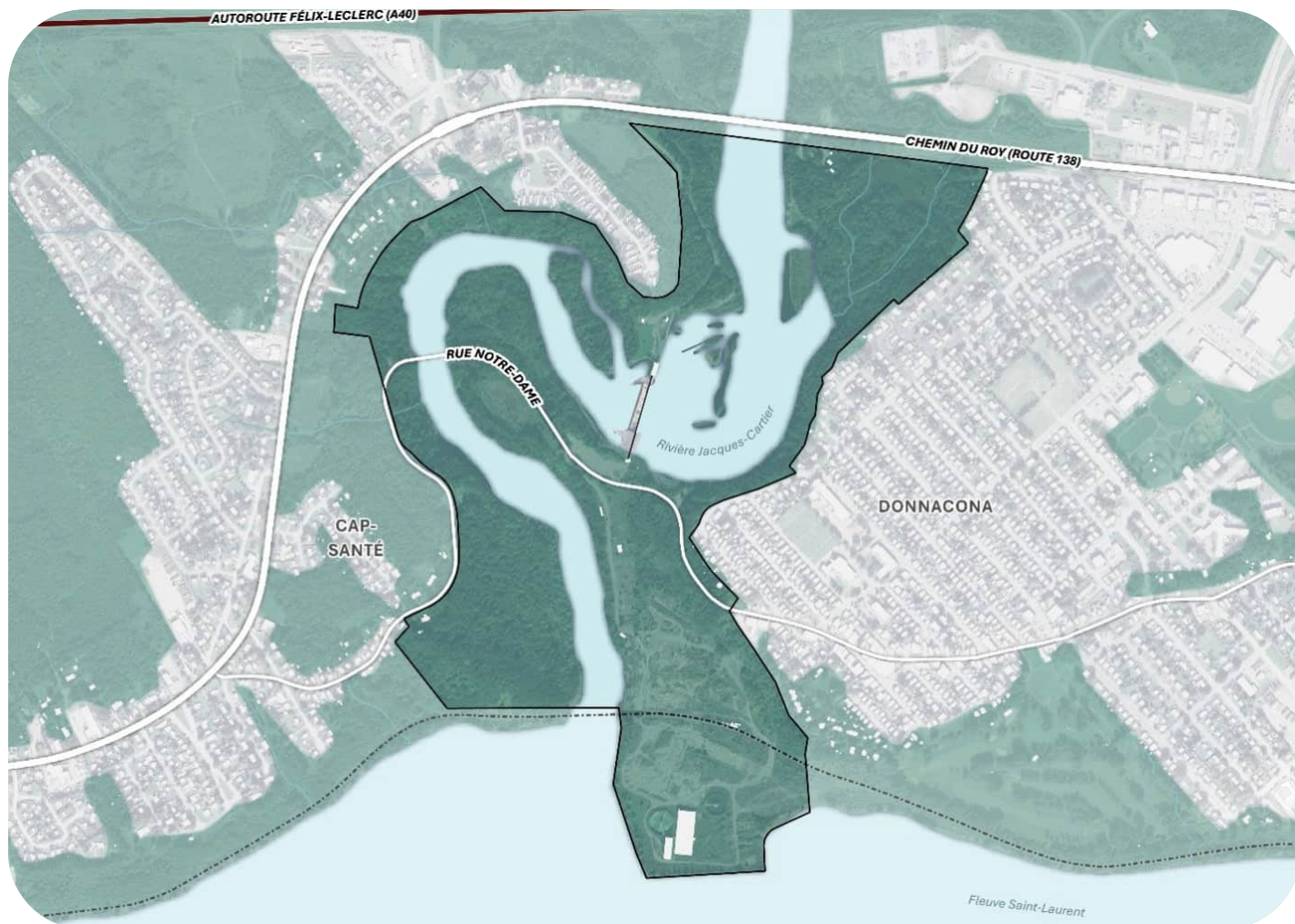
Contexte régional

La municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf est située au nord du fleuve Saint-Laurent. Elle partage ses frontières avec la MRC de la Jacques-Cartier ainsi que la communauté métropolitaine (CMQ) de Québec à l'est et avec la MRC de Mékinac et la MRC les Chénoux à l'ouest. Au total, 18 municipalités composent la MRC de Portneuf. Parmi celles-ci, on retrouve les villes de Donnacona et Cap-Santé toutes deux situées en bordure du fleuve Saint-Laurent et séparées l'une de l'autre par la rivière Jacques-Cartier (MRC de Portneuf, 2024).

Le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier se trouve en plein cœur des villes de Donnacona et Cap-Santé. La zone d'étude inclut les terrains situés en bordure de la rivière, de part et d'autre de celle-ci, et couvre une superficie approximative de 112,28 ha entre la route 138 (Chemin du Roy) et le fleuve Saint-Laurent.



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 2 • APERÇU DU SITE À L'ÉTUDE

• Écoterritoire, 2024

Caractéristiques du site

• MILIEUX NATURELS

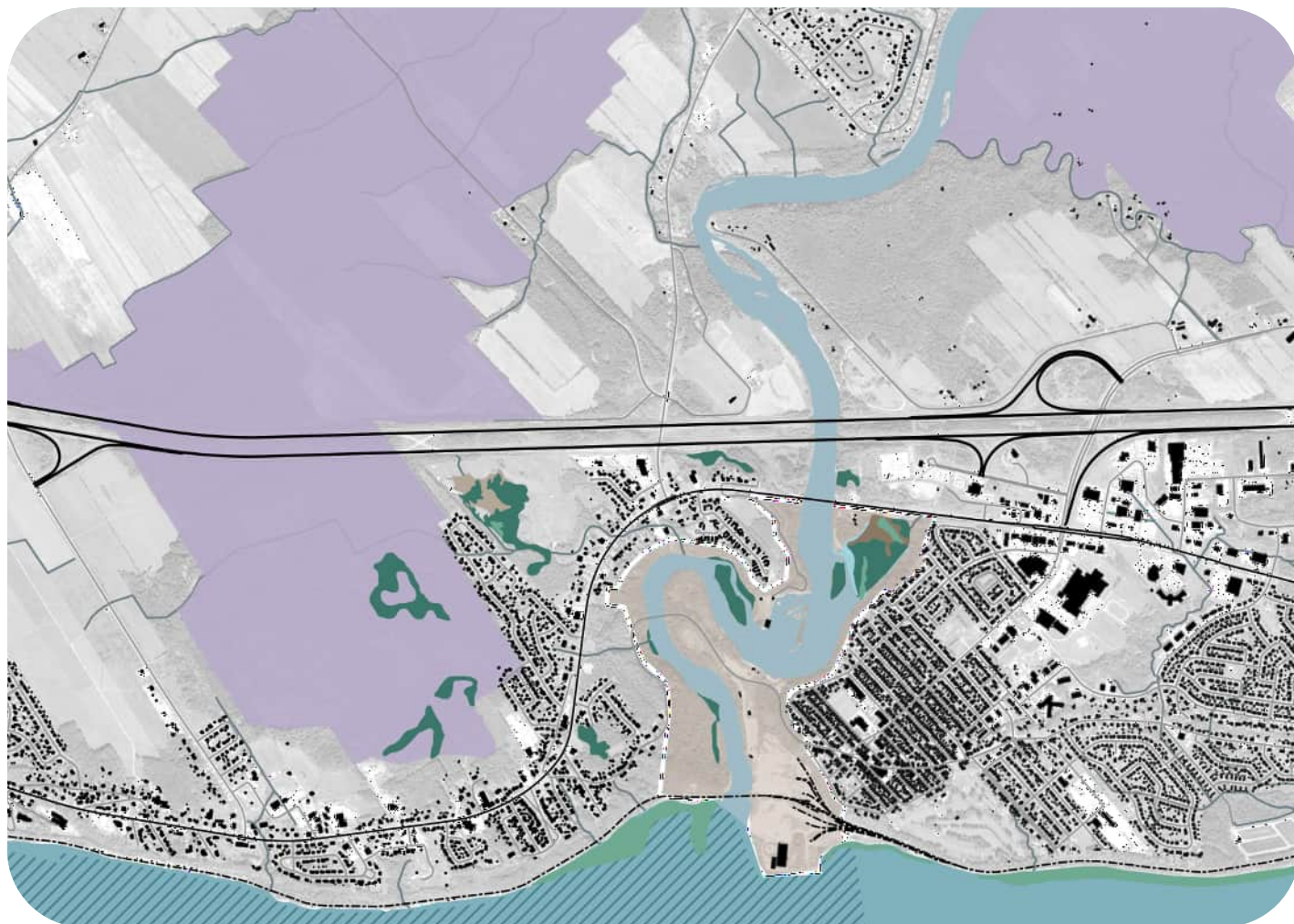
Quelques milieux humides sont répertoriés sur le territoire d'étude. On retrouve un complexe de milieux humides dans le Parc familial des Berges. Les battures du fleuve Saint-Laurent présentent également des milieux humides (marais) et abritent une aire de concentration d'oiseaux aquatiques et l'habitat faunique de l'oie, la bernache et le canard.

Selon le Centre du Patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), quelques espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ont été observées à proximité du site d'étude. Parmi celles-ci:

- Hirondelle de rivage (menacée) au nord du site en bordure de la rivière Jacques-Cartier
- Obovarie olivâtre (susceptible) sur les rives du fleuve Saint-Laurent
- Fouille-roche gris (vulnérable) sur les rives et dans le littoral du fleuve Saint-Laurent



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 3 • PORTRAIT DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES DU SITE ET DE SES ALENTOURS

• Écoterritoire, 2024

Caractéristiques naturelles

Hydrologie

- Cours d'eau
- Rivière Jacques-Cartier
- Zones inondables

Milieux humides

- Marécage
- Marais
- Prairie humide
- Tourbière

Habitats fauniques

- Cerf de Virginie
- Oies, bernaches et canards
- /// Aire de concentration d'oiseaux aquatiques

Par la présence d'un grand nombre de milieux naturels d'intérêt pour la mise en valeur et la préservation des habitats, le site présente une valeur écologique importante. La notion de mise en valeur et de conservation par l'aménagement de plusieurs infrastructures offertes au public est donc une notion importante à prendre en considération dans l'élaboration du concept d'aménagement du futur parc.

• RIVIÈRE JACQUES-CARTIER

La rivière Jacques-Cartier est l'élément central du parc. Celle-ci représente un élément structurant du paysage non seulement à l'échelle locale, mais également à l'échelle régionale. Il s'agit d'un attrait touristique d'envergure qui servira d'épine dorsale au projet d'aménagement du parc. La rivière Jacques-Cartier représente non seulement un attrait touristique important, mais également en ce qui a trait à la diversité biologique qu'elle abrite. L'une des espèces emblématiques du cours d'eau est le saumon de l'Atlantique qui a été réintroduit en 1981.



• 02 PORTRAIT DU SITE



PHOTO 3 • VUE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT DEPUIS LE SECTEUR DU FORT JACQUES-CARTIER À CAP-SANTÉ

• © Écoterritoire, 2024

• FLEUVE SAINT-LAURENT

À l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier se trouvent les battures du Saint-Laurent. Cet écosystème abrite une biodiversité faunique et floristique très importante et représente un attrait naturel touristique non négligeable.

Puisque les villes de Cap-Santé et Donnacona sont riveraines au fleuve Saint-Laurent, celui-ci constitue un élément clé dans l'identité des deux villes, d'une part par sa proximité et d'autre part par les nombreuses percées visuelles que l'on retrouve sur le territoire. Les rives du Saint-Laurent à la hauteur des deux villes présentent des talus importants, ce qui permet aux citoyens de jouir de vues panoramiques sur le fleuve.



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 4 • PORTRAIT DE LA TOPOGRAPHIE DU SITE ET DE SES ALENTOURS

• MRNF, 2016

Pourcentage de pente

- Forte pente (15% à 30%)
- Très forte pente (30% et plus)

• TOPOGRAPHIE

Les rives de la rivière Jacques-Cartier présentent des pentes importantes qui, dans certains cas, peuvent présenter des risques d'érosion.

Certaines portions des rives situées dans la Ville de Cap-Santé présentent des pentes douces à abruptes de 2 à 10 mètres de hauteur (CBJC, 2022).

La Ville de Donnacona présente des pentes douces et abruptes. En bas de versant, on retrouve des colluvions provenant des dépôts sableux situés plus haut (*Ibid*).

Au regard des problèmes d'érosion observés à quelques endroits sur les rives de la rivière, nous recommandons de ne pas intervenir au niveau des pentes de plus de 15%. La perturbation des sols peut accentuer les phénomènes d'érosion et fragiliser davantage le talus. Une bande riveraine possédant les trois strates de la végétation (arbres, arbustes et herbacées) sur un minimum de 10m joue un rôle important de rempart contre l'érosion. Le système racinaire des arbres et arbustes permet de retenir le sol et de prévenir l'érosion accélérée de la bande riveraine.



• 02 PORTRAIT DU SITE



PHOTO 4 • TRACES D'ÉROSION D'UN TALUS
SUR LES BERGES DE CAP-SANTÉ

• © Écoterritoire, 2024

• COURS D'EAU ET ÉTAT DES RIVES

L'étude du corridor riverain de la rivière Jacques-Cartier (*Ibid*) présente un état de la situation pour les deux villes.

CAP-SANTÉ

De façon générale, l'indice de qualité de bande riveraine (IQBR) est bon. Les berges de la rivière à la hauteur du barrage de Donnacona (du côté de Cap-Santé) présentent toutefois un indice faible de qualité. On observe une augmentation des phénomènes de glissement et de sapement en plus de retrouver une zone d'érosion importante en aval du barrage. On retrouve une zone d'érosion en aval du barrage (*Ibid*).

DONNACONA

Du côté de Donnacona, on observe une faible augmentation de l'utilisation anthropique du territoire au détriment d'une utilisation naturelle ce qui permet d'assurer le maintien d'une bande riveraine de qualité. On remarque toutefois une dégradation ciblée de la berge à hauteur de l'ancien site de la compagnie Domtar (*Ibid*).



• 02 PORTRAIT DU SITE



FIGURE 1 • CARACTÉRISATION DES PAYSAGES DES VILLES DE DONNACONA ET DE CAP-SANTÉ ET ÉLÉMENTS STRUCTURANTS ET REMARQUABLES DU PAYSAGE

• Extrait de carte issu de la Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf, par la CRÉ de la Capitale-Nationale, 2014

Éléments remarquables du paysage

- * Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
- - - Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
- Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)

Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)

- Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
- Structurant régional (superficies)

Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)

- * Structurant local (collines)
- Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
- Structurant local (superficie)

• ANALYSE PAYSAGÈRE

Une caractérisation des paysages portneuvois a été réalisée en 2014. Selon cette étude, le territoire d'intervention se trouve dans les familles paysagères du littoral portneuvois et des basses terres portneuvoises (Ruralys, 2014).

Objectifs de la caractérisation des paysages portneuvois :

- Développer un sentiment d'appartenance et de fierté dans Portneuf
- Maîtrise du développement de secteurs riverains
- Développer les accès visuels et publics au fleuve
- Connaissance du patrimoine naturel
- Maintien des percées visuelles

Toujours selon l'étude de caractérisation des paysages, on retrouve plusieurs percées visuelles d'intérêt, et ce, tout au long du tracé de la rivière Jacques-Cartier. Plusieurs tronçons de route présentent également une qualité paysagère de type exceptionnelle en partie grâce à la proximité du fleuve Saint-Laurent et des percées visuelles que cette route offre aux usagers (route 138).

Les résultats de cette caractérisation pourront être utilisés afin de maximiser la mise en valeur des paysages, et ce, en prenant en compte les potentiels existants.



• 02 PORTRAIT DU SITE



PHOTO 5 • ESCARPEMENT ET PERCÉE VISUELLE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT À CAP-SANTÉ

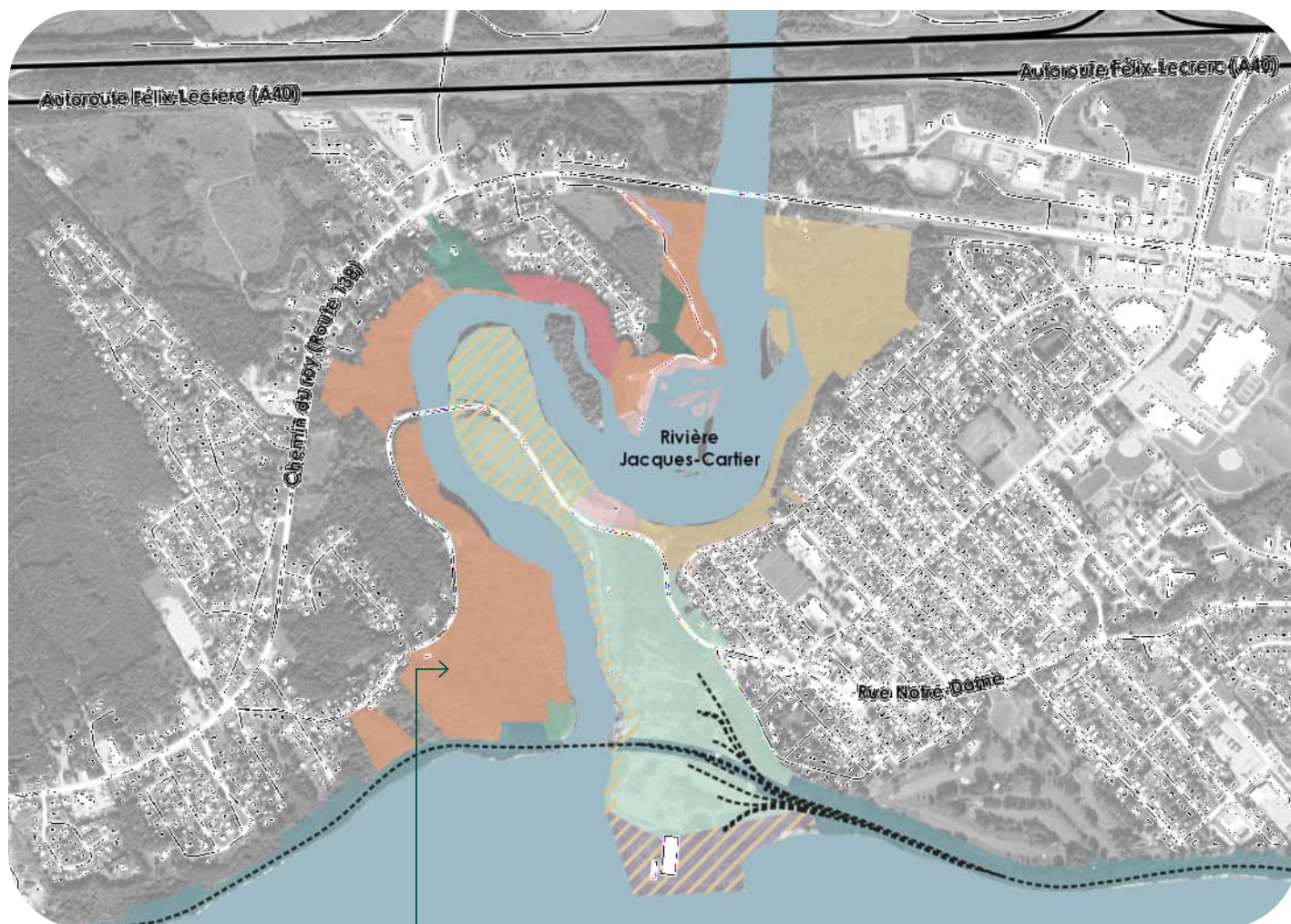
• © Écoterritoire, 2024

• ENJEUX

- Conservation du milieu naturel fragile (ex. érosion des berges)
- Aménagement et accessibilité malgré la topographie du site
- Mise en valeur des paysages (percées visuelles, vues sur le littoral)
- Mise en valeur de la faune et flore (ex. érablière, oies sauvages, battures, etc.)
- Changements climatiques à intégrer dans la réflexion et à considérer pour les futures installations (ex. niveaux d'eau, crues, érosion, etc.)



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 5 • PROPRIÉTAIRES DES TERRAINS À L'INTÉRIEUR DU SITE

• Écoterritoire, 2024

Répertoire des propriétés

Lots propriétaire

- 9139-4627 Québec inc.
- 9270-1308 Québec inc.
- Alliance forest, products inc.
- American Iron & Metal Company inc.
- Canadian national railway prop.
- Canadian northern Québec railway
- Hydro-Québec
- Ministère des transports
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Promachab Qc inc.
- Société hydro Donnacona S.E.N.C.
- Ville de Cap-Santé
- Ville de Donnacona

• PROPRIÉTÉS PUBLIQUES

La Ville de Cap-Santé est propriétaire d'une grande majorité des lots situés en bordure de la rivière Jacques-Cartier.

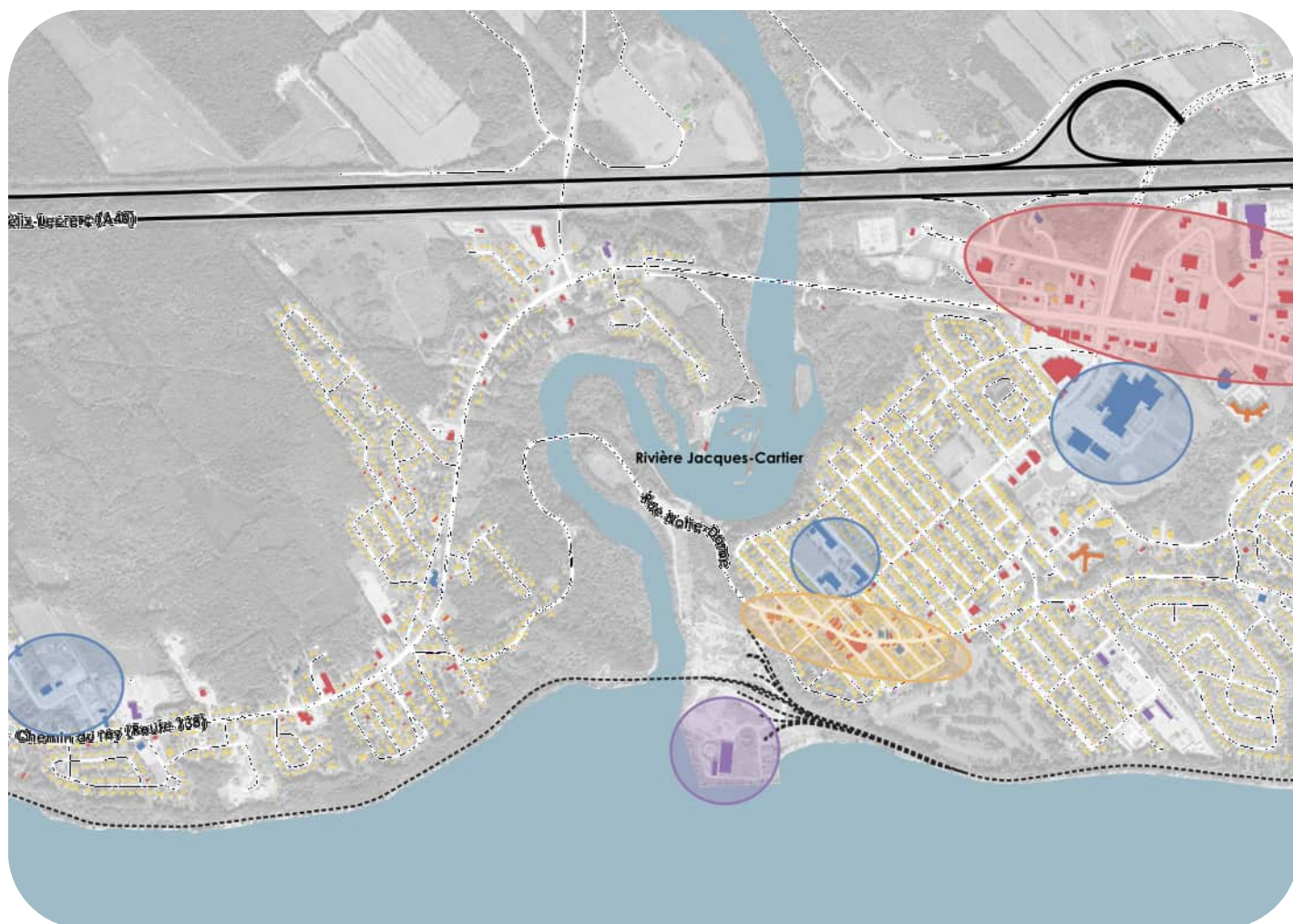
La Ville de Donnacona quant à elle possède les terrains riverains situés dans la portion nord de la rivière. Une grande superficie du territoire d'étude appartient présentement à l'American Iron & Metal Company inc. (AIM) qui prévoit l'aménagement d'un quartier résidentiel mixte en bas de talus, en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Il est à noter que la ville de Donnacona prévoit prendre possession de l'emprise de la rue Notre-Dame, et ce, jusqu'au pont surplombant la rivière Jacques-Cartier. L'acquisition de la péninsule et d'une bande de terrain de 30 m de profondeur en bordure de la rivière Jacques-Cartier pour des fins d'aménagement de parc et espaces publics est également envisagée par la Ville et prévue au règlement de zonage.

La MRC de Portneuf est propriétaire depuis décembre 2024 du site du Fort Jacques-Cartier et du Manoir Allsopp.



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 6 • PÔLES D'ACTIVITÉS ET NOYAUX

• Écoterritoire, 2024



• PÔLE D'ACTIVITÉS ET QUARTIERS EXISTANTS

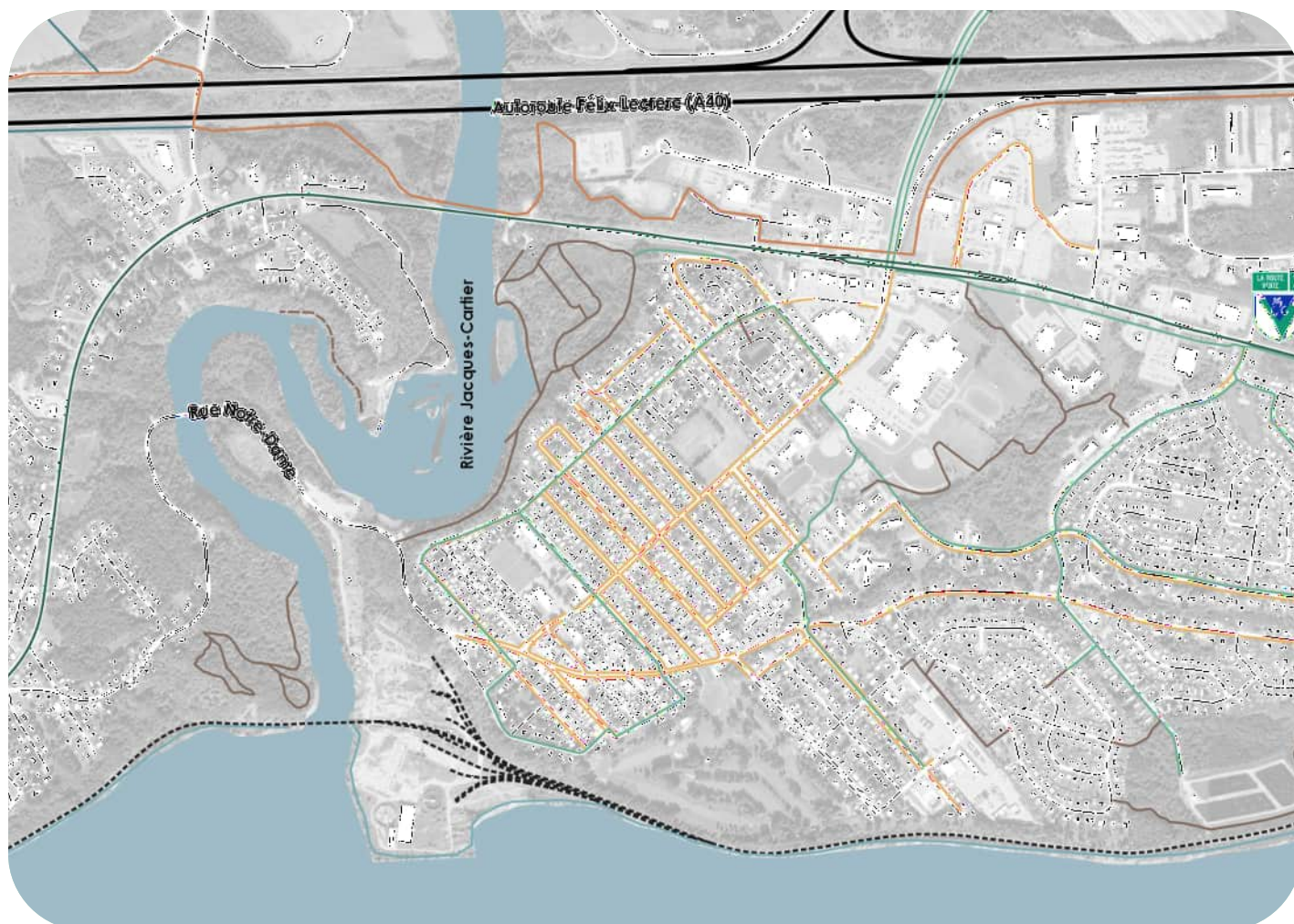
Bien que les deux villes soient voisines, celles-ci se sont développées fort différemment.

Cap-Santé, riche d'un patrimoine bâti rayonnant à l'échelle locale et régionale, présente deux noyaux villageois abritant des infrastructures religieuses et bâtiments patrimoniaux. Cap-Santé s'est développé de manière longitudinale, et ce, majoritairement en bordure de la rue Notre-Dame (parcours fondateur). On y retrouve quelques commerces et bâtiments publics sans toutefois y avoir de pôle commercial important.

Donnacona a connu un essor avec l'arrivée de l'usine à papier au début des années 1900 qui a entraîné le développement de quartiers résidentiels de type quartiers ouvriers. On retrouve plusieurs noyaux présentant des concentrations d'activités, dont le noyau villageois traversé par la rue Notre-Dame qui abrite plusieurs commerces de proximité et infrastructures publiques. La construction d'un second noyau sous forme de « strip commerciale » en bordure de la route 138 a donné naissance à un pôle commercial davantage axé sur l'utilisation de la voiture tout près de l'autoroute 40.



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 7 • RÉSEAUX DE MOBILITÉ

• Écoterritoire, 2024

Mobilité

- Sentiers pédestres
- Sentiers pédestres informels
- Promenade fleuve
- Trottoirs
- Routes
- Chemin de fer

Réseau cyclable

- Voie cyclable
- Route verte

Sentiers de motorisés

- Motoneige
- Quad

(1) La Route verte est un vaste réseau cyclable sillonnant la province de Québec.

• RÉSEAU DE MOBILITÉ

À ce jour, il existe deux liens traversant la rivière Jacques-Cartier et reliant les deux villes : la route 138 (Chemin du Roy) et la rue Notre-Dame (excepté l'autoroute 40).

Pour les cyclistes, une section de la Route verte⁽¹⁾ traverse les deux villes via la route 138. Localement, on retrouve quelques pistes et voies cyclables sur le territoire de Donnacona. Toutefois, très peu de voies cyclables sont aménagées à Cap-Santé.

On retrouve des sentiers pédestres à Donnacona essentiellement au Parc familial des Berges, en milieu boisé. Un sentier se raccordant au site du barrage a été achevé durant l'été 2024 et un nouvel escalier reliant la rue St-Joseph et le Parc familial des Berges est ouvert depuis novembre 2024. Des sentiers ont été aménagés par la Ville de Cap-Santé sur le site du fort Jacques-Cartier en 2023, offrant des points de vue exceptionnels sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Jacques-Cartier.

Par ailleurs, plusieurs sentiers informels ou en voie d'être ouverts au public ont été localisés dans des secteurs d'intérêt. Des sentiers ont, entre autres, été observés en bordure de la rivière à proximité du site de la Passe migratoire, sur le site du fort Jacques-Cartier et sur l'ancien site industriel en bordure du fleuve Saint-Laurent.



• 02 PORTRAIT DU SITE

Cadre de planification

• PLANIFICATION RÉGIONALE

LE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Bien que le territoire à l'étude ne fasse pas partie intégrante de la communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), il est primordial de voir le territoire de la rivière Jacques-Cartier dans son ensemble puisque la santé et la mise en valeur de cet écosystème vont bien au-delà des limites administratives.

Les documents de planification élaborés par la CMQuébec prévoient un concept de plan d'ensemble des coulées vertes et bleues dans lequel la rivière Jacques-Cartier est définie sous le nom « La Majestueuse ». Ce document fixe des objectifs de pérennisation du saumon, de préservation des milieux boisés riverains, de préservation de la qualité de l'eau et des paysages distinctifs de la région.

La corporation du bassin versant de la Jacques-Cartier (CBJC) travaille actuellement à mettre en œuvre cette coulée bleue sur l'ensemble du parcours de la rivière Jacques-Cartier. Cette démarche vise la restauration, la mise en valeur et la protection de la rivière.

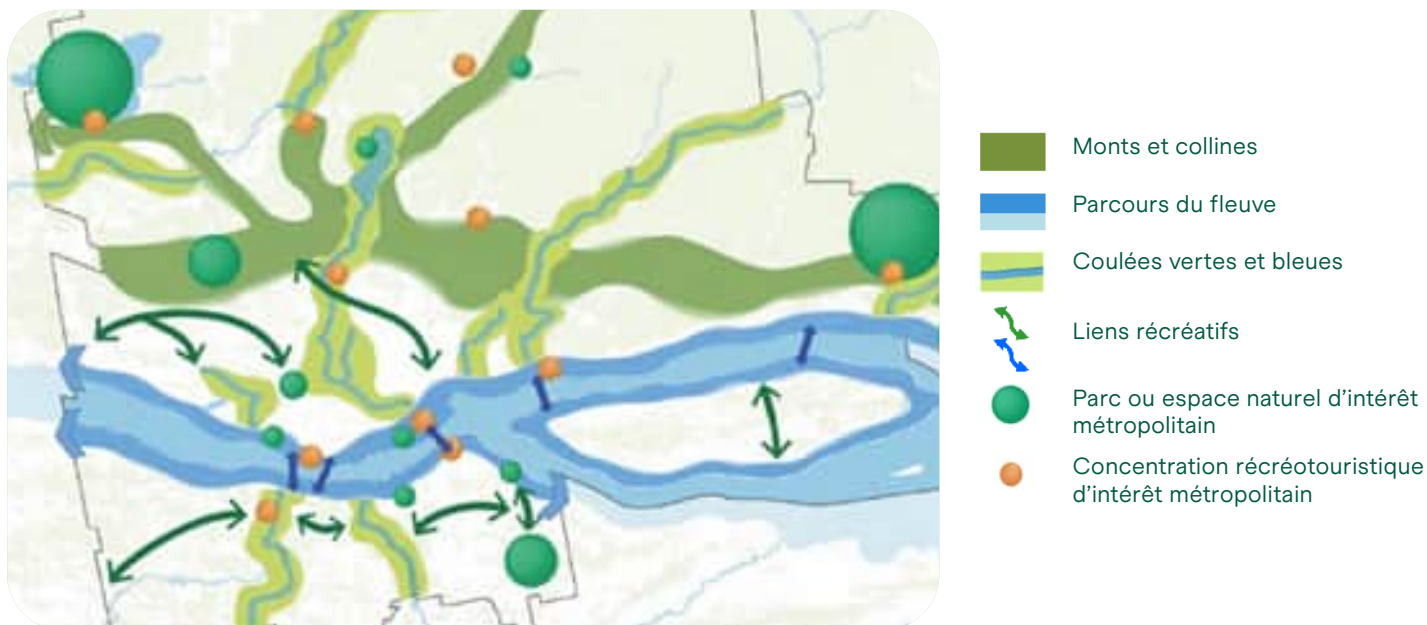


FIGURE 2 • CONCEPT D'ORGANISATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

• AECOM, 2022



• 02 PORTRAIT DU SITE

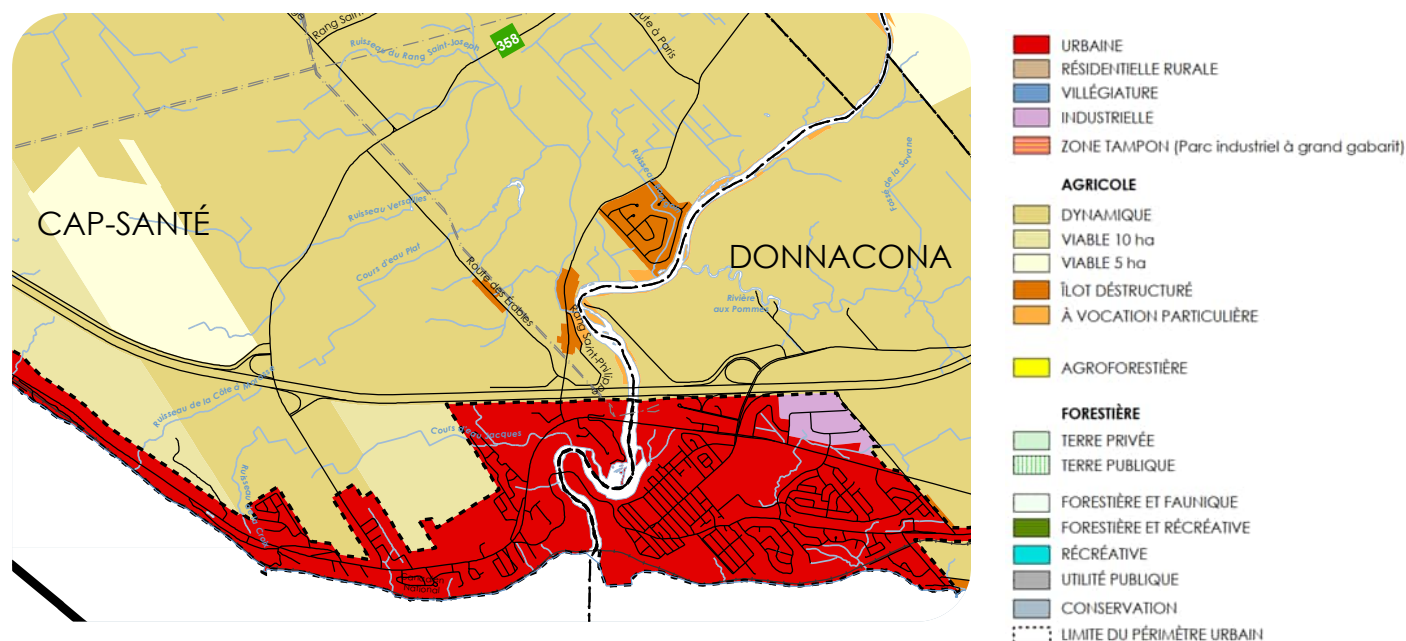


FIGURE 3 • LES GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

• Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf, 2023

• PLANIFICATION RÉGIONALE

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

La MRC de Portneuf est caractérisée par la présence de plusieurs noyaux villageois de petite et moyenne importance. Selon le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf, on retrouve l'affectation urbaine de part et d'autre de la rivière Jacques-Cartier. Cette affectation est caractérisée par la présence d'un milieu bâti où plusieurs fonctions urbaines y sont présentes.

Les activités sur le territoire de la MRC sont fortement influencées par la proximité de la CMQuébec. Celle-ci exerce un pouvoir d'attraction au niveau de l'activité commerciale et des emplois. Toutefois, la localisation stratégique de Portneuf lui confère un avantage quant à l'arrivée de potentiels nouveaux résidents.

Le SAD présente plusieurs orientations qui visent à édicter des lignes directrices pour l'aménagement du territoire d'une MRC. Le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier répond à plusieurs orientations et objectifs soulevés dans le schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf :

- *Sauvegarder la qualité des paysages à l'intérieur des corridors touristiques ainsi que dans l'environnement visuel des sites et des territoires d'intérêt.*
- *Préserver l'intégrité des milieux naturels qui présentent des caractéristiques écologiques particulières.*
- *Préconiser des mesures pour protéger la ressource hydrique (eaux de surface et souterraines) et encourager les initiatives du milieu destinées à en maintenir ou à en améliorer la qualité.*
- *Déterminer les territoires à fort potentiel récréatif et touristique ainsi que les éléments distinctifs sur les plans naturel et esthétique et protéger leur caractère d'intérêt.*
- *Favoriser la mise en valeur et l'accessibilité publique aux lacs et aux cours d'eau du territoire.*



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 8 • SITES D'INTÉRÊT DANS LES LIMITES DU PARC

• Écoterritoire, 2024

• PLANIFICATION RÉGIONALE

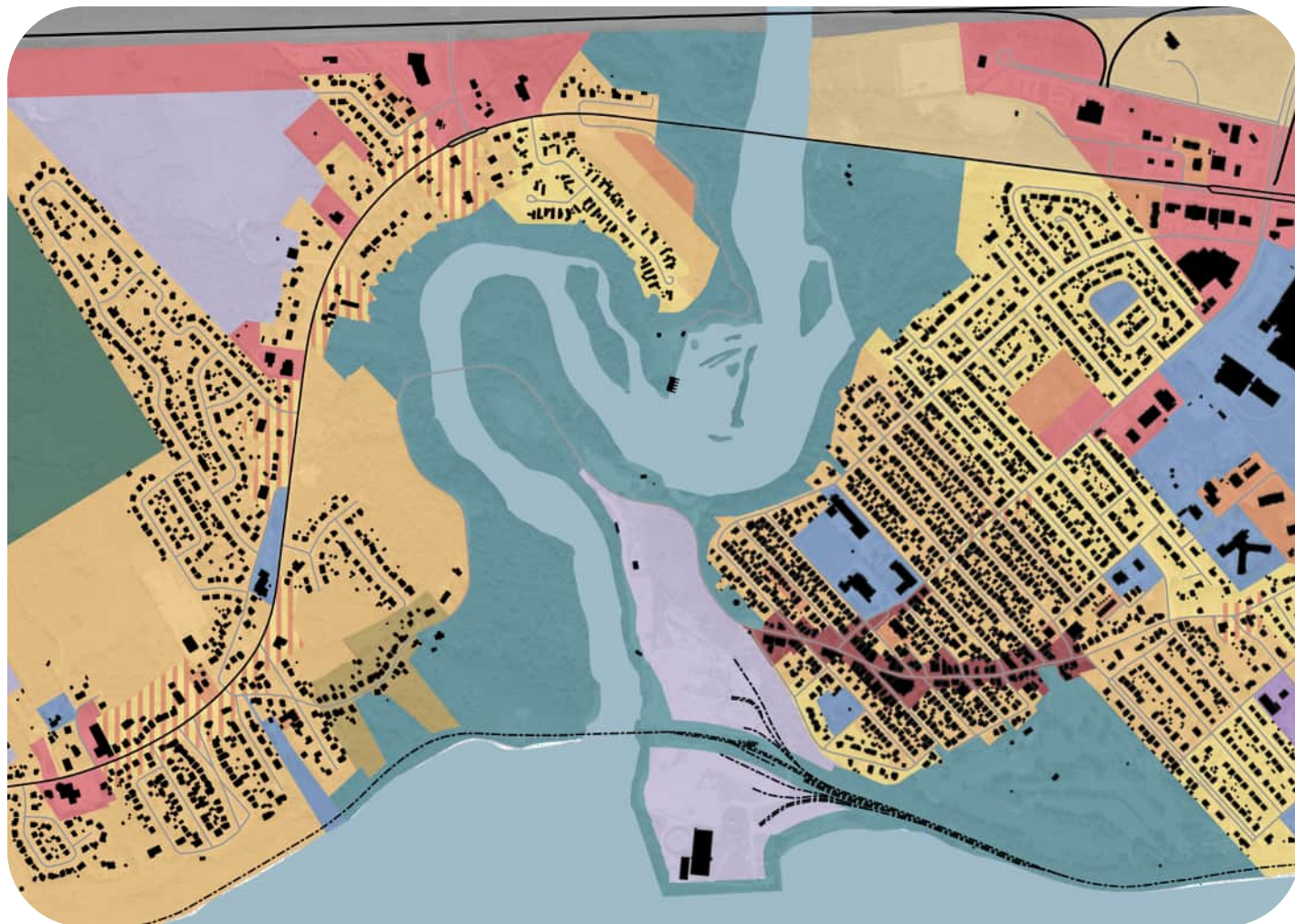
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

Plusieurs sites d'intérêt situés sur le territoire d'étude sont mentionnés dans le SAD :

- La Passe migratoire de Cap-Santé
- Le site du fort Jacques-Cartier
- Le Parc familial des Berges
- La route 138 et l'ancien tracé du Chemin du Roy
- Le fleuve Saint-Laurent
- La rivière Jacques-Cartier (territoire d'intérêt écologique)



• 02 PORTRAIT DU SITE



PLAN 9 • PLAN DE ZONAGE

- Écoterritoire, adapté du plan de zonage des ville de Cap-Santé et de Donnacona

Plan de zonage

- Agricole
- Commercial
- Industriel
- Mixte
- Institutionnel
- Résidentiel de faible densité
- Résidentiel de moyenne densité
- Résidentiel de haute densité
- Résidentiel historique
- Résidentiel de villégiature
- Résidentiel de réserve
- Agroforestier
- Centre-ville
- Récréatif
- Utilité publique
- Transport

• PLANIFICATION LOCALE

PLAN DE ZONAGE

Le plan de zonage permet de constater que pour les deux villes, les activités commerciales se concentrent dans les noyaux identifiés précédemment.

Les espaces en bordure de la rivière et du fleuve sont zonés récréatif, représentant une grande partie du site du futur parc. Une grande bande de terre au cœur du site est zonée résidentiel de réserve, correspondant au site de l'ancienne usine.

Le site est ainsi essentiellement constitué de terres zonées pour le récréatif et le résidentiel, et est entouré des noyaux villageois avec des espaces résidentiels et commerciaux.



• 02 PORTRAIT DU SITE

Portrait sociodémographique

• PROFIL DE LA POPULATION

Les villes de Donnacona et de Cap-Santé réunissent plus de 11 000 habitants au 1er janvier 2025 (Population des municipalités du Québec, décret du 18 décembre 2024), répartis respectivement en deux tiers et un tiers entre les deux villes. Près de 20% de la population de la MRC de Portneuf réside dans l'une des deux villes.

LA CROISSANCE DE LA POPULATION

Donnacona a connu une croissance de 31,38% de sa population en l'espace de 15 ans, entre 2010 et 2025, plus forte que celle de la MRC de Portneuf dans son ensemble (↗ 21,6%). Cap-Santé a connu une augmentation un peu plus forte (38,38%). Il est prévu que cette croissance soit soutenue jusqu'à l'horizon 2030 (pression résidentielle).

En 2041, c'est 13 000 habitants qui sont projetés pour l'ensemble des deux villes, représentant alors une hausse de 18% de la population en 20 ans.

PROFIL DES FAMILLES ET VIEILLISSEMENT

À Donnacona, on recense 1 990 familles (Institut de la Statistique du Québec, 2022) et 1 275 enfants de 0 à 14 ans, tandis qu'à Cap-Santé on dénombre 1 115 familles et 695 enfants (2022).

Les deux villes réunissent ainsi plus de 3 000 familles, dont 415 familles monoparentales (2022).

À l'échelle de la MRC de Portneuf, en 2021 la population est essentiellement composée de 20-64 ans (57%). 20% de 0-19 ans et 23% de 65 ans et plus..

En 2041, c'est 13 000 habitants qui sont projetés pour l'ensemble des deux villes, représentant alors une hausse de 18% de la population en 20 ans.

Il est prévu pour 2041 que les 65 ans et plus représentent 30% de la population, traduisant une augmentation de 36% pour cette classe d'âge, soit le vieillissement de la population.

11 000 habitants

- 7 850 hab. à Donnacona (2024)
- 3 851 hab. à Cap-Santé (2024)
- 58 906 hab. à la MRC de Portneuf (2024)

Croissance de la population

- Entre 2010 et 2025, ↗ 31,4% à Donnacona, ↗ 38,4% à Cap-Santé et ↗ 21,6% dans l'ensemble de la MRC de Portneuf (2024)
- 13 000 habitants projetés à Cap-Santé et Donnacona pour 2041, soit ↗ 18% en 20 ans

3 105 familles

- 1 990 familles à Donnacona (2022)
- 1 115 familles à Cap-Santé (2022)
- 16 245 familles à la MRC (2022)

1 970 enfants de 0-14 ans

- 1 275 enfants de 0-14 ans à Donnacona (2022)
- 695 enfants de 0-14 ans à Cap-Santé (2022)
- 9 445 enfants de 0-14 ans à la MRC (2022)
- 2 058 enfants de 0-14 ans projetés à Donnacona et Cap-Santé en 2041

Vieillissement

- 57% de 20-64 ans dans la MRC (2022) et 23% de 65 ans et plus dans la MRC (2022)
- 30% de 65 ans et plus projetés en 2041 dans la MRC



• 02 PORTRAIT DU SITE

• PORTRAIT DU LOGEMENT

Le tissu urbain de Donnacona est plus dense que celui de Cap-Santé qui lui, est plus étalé.

Donnacona a une répartition de maisons⁽¹⁾/appartements de l'ordre de deux tiers/un tiers, tandis que Cap-Santé comporte essentiellement des maisons (91%/9% respectivement).

Les habitations à Cap-Santé sont plus grandes que celles de Donnacona.

La croissance démographique de Donnacona s'accompagne de la construction de résidences neuves, notamment unifamiliales.

Les plus hautes densités résidentielles se situent principalement dans les noyaux villageois. Cependant, de nouveaux développements, comme celui projeté sur le site de l'ancienne usine AbitibiBowater, pourraient augmenter significativement la population et ainsi densifier et vitaliser le secteur près de l'embouchure

PHOTO 6 • VUE AÉRIENNE SUR LE CENTRE-VILLE DE DONNACONA

• © Jonathan-Roy photographe, Site internet de la ville de Donnacona, SD



PHOTO 7 • VUE AÉRIENNE DU CENTRE-VILLE DE CAP-SANTÉ

• © PHOTORAMAX, Les Plus Beaux Villages Du Québec, SD

(1) Maison individuelle, jumelée ou en rangée



• 02 PORTRAIT DU SITE

• HABITUDES DE DÉPLACEMENT

NAVETTAGE

Pour le navettage des travailleurs, l'automobile est le principal mode de déplacement. Presque personne ne se rend à son emploi de façon active à pied ou à vélo.

FIGURE 4 • PRINCIPAL MODE DE TRANSPORT DE NAVETTAGE
DES TRAVAILLEURS ACTIFS DE 15 ANS ET PLUS

• Statistique Canada, Recensement canadien de 2021

Moyen de transport de navettage	Donnacona	Cap-Santé	MRC de Portneuf
Véhicule individuel (conducteur ou passager)	2 840 (94%)	1 515 (97%)	22 165 (94%)
Transport en commun	15 (0,5%)	0 (0%)	190 (0,5%)
À pied	150 (5%)	30 (2%)	980 (4%)
Bicyclette	10 (0,3%)	0 (0%)	95 (0,5%)
Autre moyen	10 (0,3%)	15 (1%)	240 (1%)

DESTINATION (ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION, 2017)

- 36 902 déplacements journaliers ont pour destination Donnacona, Neuville ou Pont-Rouge:
 - Plus de la moitié est un retour au domicile (53%)
 - Près de 17,5% s'y rendent pour travailler (3 600) ou étudier (2 800)
- Chaque jour, 48 319 déplacements sont effectués par les résidents des trois municipalités (2,5 déplacements par personne), dont 24 205 déplacements internes.

MOTORISATION DE LA POPULATION

- Sur le territoire regroupant Donnacona, Neuville et Pont-Rouge, l'enquête Origine-Destination de 2017 dénombre 1,75 auto/logis en moyenne et 0,9 autos/personne de 16 ans et plus, soit près d'un véhicule par personne.



• 02 PORTRAIT DU SITE

Portrait de la clientèle du site

• CLIENTÈLE DU PARC FAMILIAL DES BERGES, À DONNACONA

Le Parc familial des Berges est très apprécié par la population et est très utilisé. Voici quelques constats tirés du *Plan directeur de développement du Parc familial des Berges (2022)* :

- En moyenne, 150 visiteurs par semaine en période estivale pour les 18 Jéudis musicaux, ce qui représente environ $\pm$ 6 000 visiteurs par an.
- Une centaine de locations du pavillon et du chalet en 2023 pour des fêtes familiales, mariages, méchouis, etc.
- Clientèle locale et régionale : Donnacona (37%), Pont-Rouge (23%), Cap-Santé (21%), Québec (13%) et ailleurs (6%)
- Clientèle qui apprécie la beauté des paysages, « Les jéudis musicaux », la proximité du site et le calme
- Clientèle qui souhaite que soient améliorés l'accès à l'eau, les sentiers et l'offre d'activités familiales, et que soient créés des modules de jeux et d'hébertisme ainsi qu'un escalier. En moindre mesure, elle souhaite aussi que l'affichage sur la 138 soit amélioré et avoir des aménagements ombragés avec du mobilier près de la rivière.
- Proximité de l'école La Saumonière située $\pm$ 500 m du parc et de l'école secondaire de Donnacona et CFP à $\pm$ 1000 m du parc.



PHOTO 8 • PAVILLON DU PARC FAMILIAL DES BERGES

• © Jonathan-Roy photographe, ville de Donnacona,

• CLIENTÈLE DE LA PASSE MIGRATOIRE DE LA JACQUES-CARTIER, À CAP-SANTÉ

Selon la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier :

- Observation possible du saumon atlantique et son univers en mode individuel, familial, scolaire ou autre groupe organisé
- Ouverture estivale du jeudi au lundi et les jours fériés (9h30-16h30)
- Activité payante au tarif variable selon le type d'entrée (entrée journalière ou passe annuelle) et l'âge
- Jusqu'en 1998, la Passe migratoire était située sur la rive de Donnacona. Elle a accueilli 10 000 à 20 000 visiteurs annuellement, avec des records à 25 000 visiteurs.
- Ouverture du nouveau pavillon d'accueil et d'interprétation en juillet 2023
- $\pm$ 2 000 visiteurs par an en moyenne, atteignant 5 000 visiteurs certaines années
- Provenance des visiteurs (données de 2024 fournies par la CBJC, excluant les groupes):
 - Clientèle locale (10%) : Donnacona (4%) et Cap-Santé (6%)
 - Clientèle régionale, provinciale et internationale : Pont-Rouge (2%), Québec (11%) et ailleurs (77%)



PHOTO 9 • OBSERVATION DU SAUMON À LA PASSE MIGRATOIRE

• © Inconnu, CBJC, SD

Objectif de retrouver une fréquentation moyenne annuelle de 10 000 à 20 000 visiteurs à la Passe migratoire. La CBJC souhaite faire de ce site une vitrine incontournable de mise en valeur de la rivière Jacques-Cartier et de son espèce emblématique : le saumon atlantique.



Contexte récréotouristique

- Tendances récréotouristiques
- Positionnement du parc



• 03 CONTEXTE RÉCRÉOTOURISTIQUE

Tendances récréotouristiques

• PRINCIPALES TENDANCES AU QUÉBEC

Au Québec, les activités de plein air sont à la hausse et constituent le meilleur moyen pour se connecter à la nature. Selon la Chaire Transat pour l'année 2023, les principales tendances récréotouristiques qui pourraient être pertinentes pour le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier sont les suivantes :

- **Se connecter aux grands espaces**
Le plein air pour créer un sentiment d'appartenance et un désir de protection des milieux naturels. Les bienfaits de l'immersion en nature.
- **Forêt nourricière**
Espaces nourriciers visant à créer un écosystème comestible tout en impliquant la communauté et l'implication citoyenne.
- **Baignade en eau froide**
Pratique de baignade de plus en plus populaire consistant à se baigner dans les sources d'eau froide telles que les fleuves, rivières et lacs.
- **Télétravail en nature**
Télétravail dans un contexte de nature (chalets, refuge, etc.)

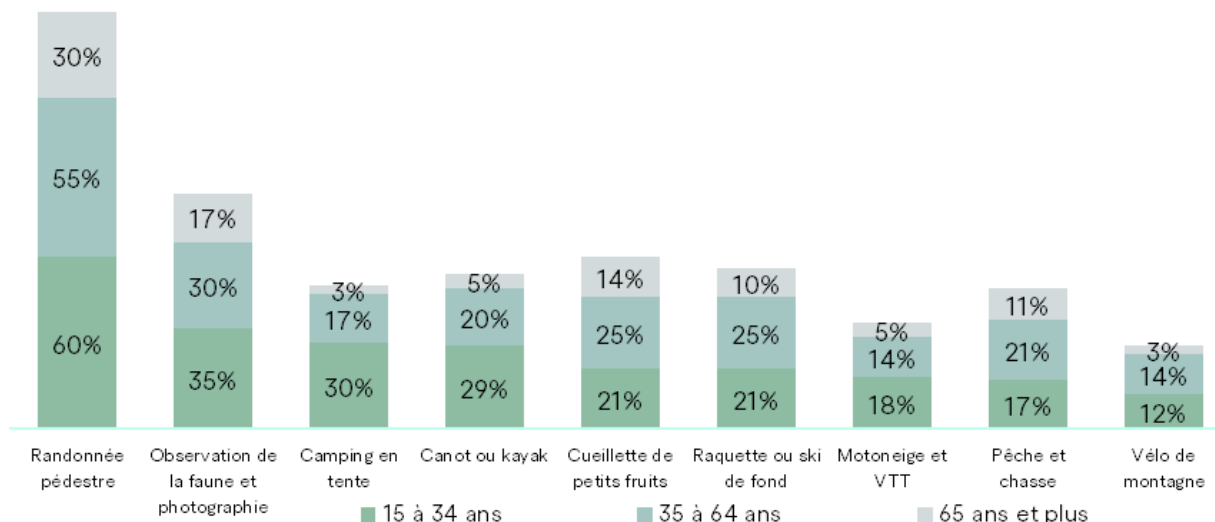
Toujours selon la Chaire Transat, les 10 activités de plein air les plus populaires au Québec sont les suivantes :

- Randonnée pédestre en nature
- Observation de la faune et photographie
- Camping en tente
- Canot ou kayak
- Bateau motorisé ou motomarine
- Cueillette de petits fruits
- Raquette ou ski de fond
- Motoneige ou VTT
- Pêche et chasse
- Vélo de montagne

Plusieurs de ces activités sont déjà pratiquées par des utilisateurs du site et sont donc tout à fait pertinentes à maintenir et bonifier pour l'offre d'activités du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier.

FIGURE 5 • PRATIQUES DE PLEIN AIR LES PLUS POPULAIRES AU QUÉBEC SUR UNE PÉRIODE D'UN AN SELON LES GROUPES D'ÂGE

• Statistique Canada, 2021, Enquête sociale canadienne – Bien-être, activités et perception du temps. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



• 03 CONTEXTE RÉCRÉOTOURISTIQUE

• PLEIN AIR DE PROXIMITÉ : UN OUTIL POUR LE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

DÉFINITION :

Le plein air de proximité fait référence aux activités récréatives et de pratique libre lors desquelles une personne recherche une certaine harmonie avec des éléments de la nature environnante, dans un esprit de détente, de découverte et d'exploration ou d'aventure.

Il se caractérise par le fait qu'il peut se pratiquer toute l'année près du milieu de vie d'une personne et qu'il requiert peu de déplacements et de temps. Les activités y sont faciles et abordables, selon les intérêts du moment et le temps disponible.

On dénombre plusieurs retombées en lien avec le plein air de proximité :

Économiques

- Hausse de la valeur foncière
- Attraction des entreprises et des employés
- Retour sur investissements avec les services écosystémiques
- Augmentation du potentiel touristique
- Revenus sur l'offre d'activités et d'hébergement

Sociales

- Communautés plus solidaires
- Augmentation du sentiment d'appartenance et d'attachement au milieu de vie
- Inclusion des diverses communautés culturelles
- Diminution des inconforts : lumières artificielles, bruits de la ville, etc.

Environnementales

- Préservation de la biodiversité et diminution des risques dus aux épisodes climatiques intenses
- Conscience environnementale favorisée et meilleure compréhension des enjeux climatiques et environnementaux
- Restauration ou amélioration des services écologiques rendus par la nature

FIGURE 6 • BIENFAITS DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR DE PROXIMITÉ

• Adapté de : Ministère de l'Éducation (2021). Le plein air de proximité : un outil pour le développement local et municipal!, Gouvernement du Québec, 44 p.



• 03 CONTEXTE RÉCRÉOTOURISTIQUE

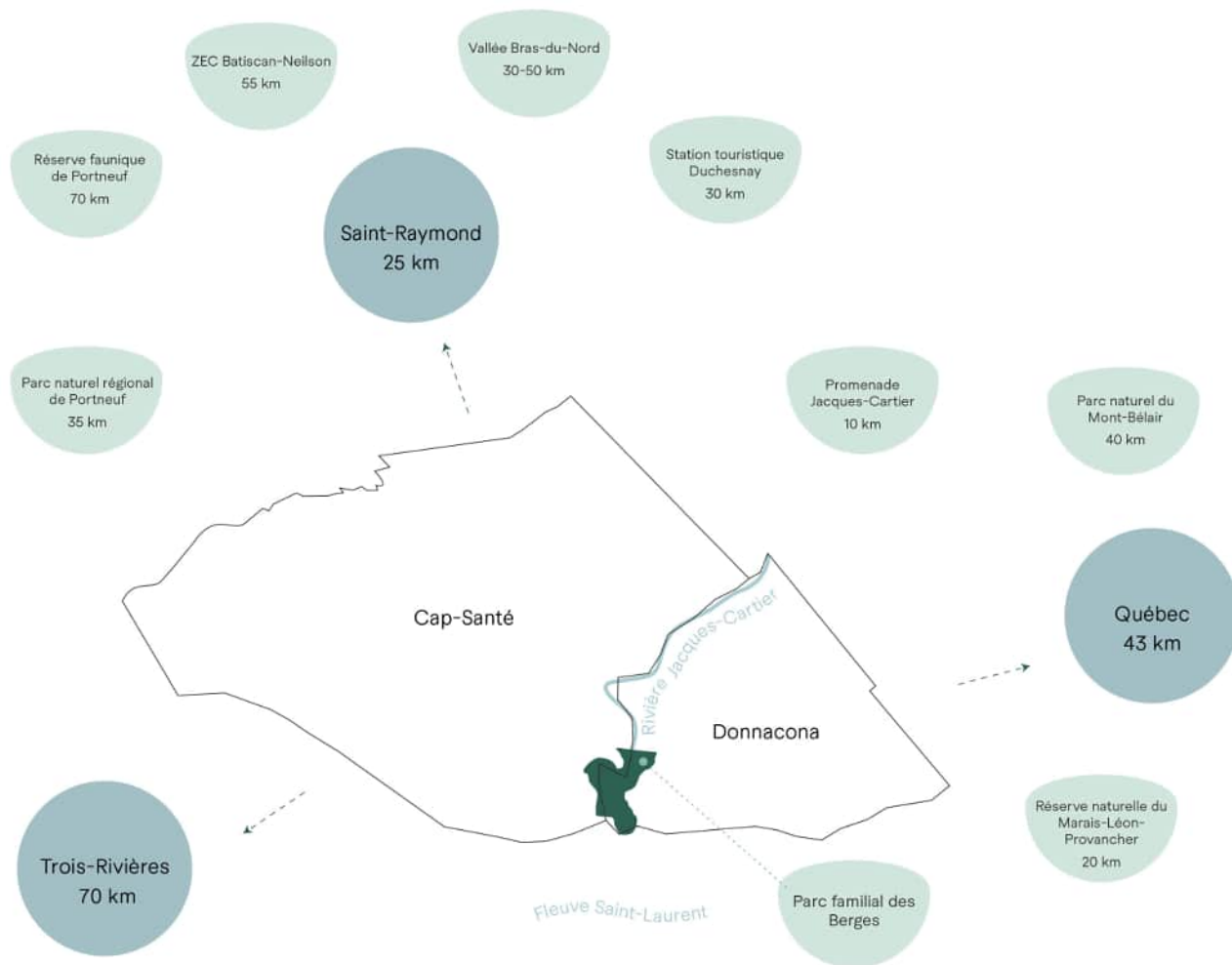


FIGURE 6 • OFFRE RÉCRÉOTOURISTIQUE AUTOUR DU SITE

• Écoterritoire, 2024

On remarque que de nombreux parcs sont situés dans une couronne à une trentaine de kilomètres de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier dans le fleuve Saint-Laurent et du site visé pour le parc, laissant donc une place à saisir dans le volet récréotouristique régional.

Positionnement du parc

Le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier s'inscrit dans une approche plus globale de développement récréotouristique. La région de Portneuf s'étend du fleuve situé au sud jusqu'à la réserve faunique des Laurentides au nord. La localisation stratégique du site permet une consolidation de l'offre récréotouristique en matière de diversité et richesse du paysage. Il est donc important d'arrimer les propositions d'aménagement avec la vision et les objectifs de la région en matière de mise en valeur du territoire afin que le parc offre une série d'activités complémentaire à l'offre actuelle.

La région de Portneuf a déjà une renommée dans plusieurs champs touristiques. Alors que la Vallée-Bras-du-Nord et le Parc naturel régional de Portneuf se démarquent dans les activités de plein air (volet nature), Deschambault-Grondines et Neuville pour leurs produits agroalimentaires, le futur Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier dispose d'un potentiel contemplatif, historique et culturel intéressant qui s'inscrirait dans la vision touristique de la MRC.



• 03 CONTEXTE RÉCRÉOTOURISTIQUE

• ANALYSE COMPARATIVE DE LA CONCURRENCE

Le parc s'insère dans un vaste réseau de parcs et d'espaces verts. Dans un rayon de moins de 30 km, on retrouve :

DES PARCOURS :

- La Promenade-Fleuve, des sections de promenade sur les berges du fleuve Saint-Laurent à marée basse dans les municipalités riveraines de la MRC
- Le réseau de sentiers de motoneige
- Des circuits cyclables : la Route Verte 5 sur la route 138 (Chemin du Roy), la Véloposte Jacques-Cartier/Portneuf, la piste Dansereau/La Liseuse entre Pont-Rouge et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Une dizaine de sites de La Route Bleue sur les rivières et le fleuve dans la MRC

DES PARCS :

- Promenade Jacques-Cartier (Pont-Rouge, à ± 10 km)
- Site Déry (Pont-Rouge, à ± 10 km)
- Centre de plein air Dansereau (Pont-Rouge, à ± 10 km)
- Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher (Neuville, à ± 20 km)
- Station touristique Duchesnay (Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à ± 30 km)

- Parc naturel régional de Portneuf (Saint-Alban ± 30 km)
- La ZEC Batiscan-Neilson (Saint-Raymond, à ± 30 km)
- Vallée Bras-du-Nord (Saint-Raymond, à 30-55 km)
- Tourbière Chute-Panet (Saint-Raymond, à ± 30 km)
- La Vallée Secrète (Saint-Raymond, à ± 30 km)
- Ski Saint-Raymond (± 35 km)

Un peu plus loin, sur le territoire de la MRC de Portneuf, on retrouve :

- La réserve faunique de Portneuf (Rivière-à-Pierre, à ± 70 km)
- La ZEC de la Rivière-Blanche avec les chutes de la Marmite (Rivière-à-Pierre, à 70 km)
- La Plage Eau Claire (Saint-Léonard-de-Portneuf, à ± 50 km)



PHOTO 10 • PROMENADE-FLEUVE - QUAI DE DONNACONA

• © Inconnu, MRC de Portneuf, SD



Diagnostic

- Consultations
- Analyse



Consultations

L'ensemble des consultations s'est échelonné sur plusieurs mois :

1. **Consultation des acteurs du milieu**
(échelle municipale et régionale)
février-mars 2024
2. **Sondage en ligne**
du 14 mars au 5 mai 2024
3. **Atelier de consultation publique**
24 avril 2024
4. **Séance de présentation publique**
23 octobre 2024

Les principaux objectifs poursuivis de ces activités de discussion étaient d'informer les citoyens sur la mise à jour du Plan directeur et ses objectifs, de permettre aux participants d'exprimer leur opinion dans le respect et l'écoute, de développer une fine compréhension des enjeux auxquels sont confrontés les citoyens selon leur usage actuel des lieux et enfin d'identifier les craintes, perceptions et aspirations des citoyens sur l'avenir du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier.

À travers les discussions et échanges, de nombreuses connaissances, anecdotes et inquiétudes ont été relevées, permettant de bonifier le portrait du territoire et sentir les prémices d'une vision commune émerger. La portée locale et régionale du futur parc est unanime auprès des personnes consultées, et certains y voient même une portée nationale grâce à l'addition des potentiels du site.

CITATIONS DES PARTICIPANTS :

« Le Parc de l'embouchure à Cap-Santé et Donnacona est la pierre angulaire de la mise en valeur du Saint-Laurent touristique au niveau de la MRC de Portneuf. »

« L'aménagement du parc doit améliorer la qualité de vie des locaux en plus d'attirer des visiteurs extérieurs. »



LES PRINCIPAUX CONSTATS DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION :

- *Au niveau local*, les résidents souhaitent profiter d'un **réseau de sentiers** dans cet espace naturel entre les deux municipalités. De manière générale, les participants souhaitaient des aménagements plutôt légers et peu invasifs. Ils seraient de l'ordre de l'aménagement de sentiers cyclables et piétons, d'aires de pique-nique, de la mise en valeur de points de vue et d'ajout de mobilier.
- *Au niveau régional*, il paraît intéressant de **relier les secteurs du parc entre eux** pour consolider l'offre récréotouristique et ainsi favoriser une unicité des lieux. En les connectant les uns les autres, ils bénéficieront d'une nouvelle synergie, avec une visibilité et un accès accru.
- *Tous les groupes consultés* s'entendent sur le besoin de créer de **nouveaux liens connectant les deux municipalités de part et d'autre de la rivière Jacques-Cartier**. Les deux ponts existants ne sont pas sécuritaires pour la circulation douce. Une des priorités est donc de perméabiliser le secteur, bonifier la mobilité et les déplacements inter-rives.



Analyse (FFOM)

Le diagnostic a été réalisé en prenant compte des données d'analyse recueillies sur le terrain, lors des rencontres avec le comité de suivi et par l'entremise des différentes activités de participation et consultation citoyenne. Ces étapes ont permis d'élaborer un diagnostic présentant l'état de la situation ainsi que les opportunités et menaces pouvant avoir un impact sur la réalisation du plan directeur.

Forces

- Milieux naturels et points de vue nombreux et variés
- Proximité de milieux habités
- Complémentarité et variété des sites d'intérêt
- Quantité de sites d'intérêt dans un petit rayon
- Parc familial des Berges aménagé avec des sentiers de promenade, une programmation événementielle existante, des aires de jeux et d'hébertisme
- Véritable collaboration des instances et vision collective des acteurs du territoire
- Site historique régional et national du fort Jacques-Cartier et du manoir Allsopp
- Rivière à saumon
 - Passe migratoire qui permet d'apprendre et d'observer les saumons
 - Étant la rivière à saumon la plus au sud, elle représente un intérêt de proximité pour les pêcheurs venant de Montréal, d'Estrie, de Mauricie, etc.
- Activités aquatiques : kayak, baignade, pêche, etc.
- Forêt noble centenaire près du fort Jacques-Cartier (érablière avec le vestige d'une cabane à sucre)
- Cap-Santé est propriétaire de la majorité des lots bordant la rivière, Donnacona en possède quelques-uns.

Faiblesses

- Terrain escarpé
 - Érosion
 - Niveau d'accessibilité limité
 - Contrainte pour le positionnement et l'installation d'infrastructures
- Sites d'intérêt isolés et peu connectés
- Barrières physiques naturelles et anthropiques : rivière, pont, falaises, barrage et voie ferrée
- Sécurité des déplacements : les principales voies d'accès (route 138, rue Notre-Dame) sont étroites, sans réel espace sécuritaire pour l'accès des cyclistes et piétons
- Faible perméabilité en matière de mobilité entre les rives
- Stationnement et accès limité
- Peu d'offres en hébergement touristique



Analyse (FFOM) – suite

Opportunités

- Proximité de deux noyaux villageois (proximité des usagers du site et synergie potentielle pour les commerces et services locaux)
- Richesse du milieu naturel :
 - Accès visuels et physiques à la rivière Jacques-Cartier, qui traverse le site sur l'axe nord-sud
 - Accès visuel et physique au fleuve Saint-Laurent, au sud du parc
 - Écologie faunique (rivière à saumon, ornithologie, etc.)
- Développement résidentiel mixte à venir sur le site de l'ancienne usine : croissance démographique significative augmentant les usagers potentiels du parc
- Plusieurs organismes qui pourraient mettre en valeur et promouvoir le parc (Tourisme Portneuf, CBJC, Sociétés d'histoire, etc.)
- Citoyens intéressés par le projet et forte acceptabilité sociale
- Momentum politique et médiatique :
 - Achat du site du manoir Allsopp et du fort Jacques-Cartier par la MRC de Portneuf, subvention du ministère pour en faire une institution muséale
 - Inauguration de la Promenade-Fleuve, projet structurant qui valorise le littoral portneuvois en passant par Donnacona et Cap-Santé
- Potentiel de se raccorder à des circuits récréotouristiques piétonniers (Promenade-Fleuve) et cyclables (Route Verte)
- Hausse de la fréquentation des sites touristiques de la région depuis 2017
- Peu d'offres récréotouristiques au bord du fleuve dans la région
- Fin de parcours de kayakistes : clientèle potentielle
- La région touristique de Québec vise à devenir la capitale nord-américaine du tourisme durable à l'horizon 2025

Menaces

- Voie ferrée du CN qui traverse le site, requérant des autorisations pour atteindre les berges du fleuve Saint-Laurent dont la plage
- Infrastructures et lots privés à l'intérieur des limites visées pour le parc (CN, ministères, promoteurs, particuliers, etc.), requérant des négociations ou acquisitions
- Sols contaminés sur le site de l'ancienne usine, dont la décontamination représente un coût élevé et/ou limitant les usages possibles sur le site
- Site à cheval sur deux villes, sur des superficies inégales, compliquant la gestion et la gouvernance
- Barrage qui ajoute un enjeu de sécurité et qui oblige les kayakistes et canotiers à terminer leur parcours



Vision, principes directeurs et objectifs de développement

La vision et les objectifs permettent aux décideurs d'orienter les actions de prochaines années vers un but précis. Ils découlent de la volonté des acteurs consultés lors de l'étape précédente ainsi que des constats relevés dans le portrait.

La vision représente l'avenir souhaité à long terme pour le parc et les objectifs viennent préciser les pistes qui seront entreprises afin d'y parvenir.

Des discussions ont préalablement eu lieu avec les membres du comité afin d'identifier les éléments clés qui devraient faire partie de la vision du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier.



• 05 VISION, PRINCIPES DIRECTEURS ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Énoncé de la vision

La vision fait suite à l'analyse du site, à la compréhension des enjeux, dans le but de répondre aux objectifs de développements établis.

Grâce à la collecte d'informations à partir des documents existants mais aussi avec le savoir et l'expérience vécue des citoyens et professionnels du territoire, une vision commune a pu être établie. Celle-ci reflète la perception du site et ose présenter son potentiel de développement.

L'énoncé de vision proposée est la suivante :

Berceau d'un milieu naturel exceptionnel, le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier abrite des lieux uniques à découvrir et redécouvrir à travers ses paysages changeant au gré des saisons.

Le parc propose une multitude d'activités et possède un riche patrimoine historique, culturel et naturel, le faisant rayonner à l'échelle locale et régionale. Offrant des panoramiques et des lieux de contemplation remarquables et accessibles, il incarne un véritable joyau riverain qui bénéficie au bien-être des citoyens.

Propice aux rencontres et au ressourcement, il représente un site attractif pour se divertir, apprendre et bouger dans un environnement naturel qui a traversé l'histoire. Le parc constitue une destination paisible qui se démarque par la rencontre entre la rivière, le Fleuve et les citoyens.



PHOTO 12 • LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER VUE DU PARC FAMILIAL DES BERGES

• © Inconnu, Ville de Donnacona, SD



Principes directeurs

Quatre principes directeurs découlent de la vision générale du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier :

1

- La préservation et la mise en valeur des paysages et des milieux naturels

Ce principe vise à bonifier les occasions de profiter de la beauté des paysages remarquables et des différentes façons de parcourir le site (à pied, à vélo, sur l'eau, etc.) Par cette orientation, on souhaite mettre en valeur la présence des milieux fragiles et des milieux d'intérêt côtiers, forestiers et panoramiques par la préservation de la richesse et de la diversité des espaces naturels, le tout en favorisant un équilibre entre mise en valeur et protection.

2

- La préservation et la valorisation du patrimoine historique et culturel du site

Ce principe permet de mettre en lumière et préserver le patrimoine culturel riche et varié du site en mettant de l'avant un fort sentiment d'appartenance au territoire et à l'histoire de chaque secteur qui s'y rattache.

3

- L'attractivité et la complémentarité d'une offre récréotouristique distincte

Développer l'offre récréotouristique de la MRC de Portneuf à travers les éléments uniques au site du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier. Ce principe vise à assurer la pérennité des lieux et des installations par une attractivité continue pour les prochaines années et une complémentarité de l'offre par rapport à celle de la région de Portneuf.

4

- La priorisation de la mobilité durable par des aménagements assurant la sécurité des personnes et la convivialité des lieux

Le site présente plusieurs barrières physiques à la mobilité douce. La rivière Jacques-Cartier représente un enjeu de mobilité important qui doit être pris en considération dans la planification et l'aménagement du parc. Ce principe vise à corriger cette situation en proposant des objectifs visant à rendre le site sécuritaire, lisible, convivial et à l'échelle humaine. Nous visons ici l'amélioration des aménagements existants.



• 05 VISION, PRINCIPES DIRECTEURS ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Objectifs généraux

La mise à jour du portrait et les différentes activités de consultation ont permis de mettre en lumière les réelles aspirations et préoccupations quant à l'avenir du site. De la vision stratégique et des orientations d'aménagement découlent plusieurs objectifs de développement qui permettront de bien définir les actions qui devront être posées pour répondre à ces objectifs.

Des objectifs généraux s'appliquant à l'entièreté du Parc ont été identifiés:

1. Favoriser un accès universel au site par la création de nouveaux liens inter-rives et entre les quartiers environnants et le site du parc.
2. Valoriser et mettre à profit l'historique du Parc en mettant en relation les différents secteurs permettant ainsi de suivre l'histoire des lieux.
3. Donner des accès visuels et physiques aux berges de la rivière Jacques-Cartier et au fleuve Saint-Laurent pour que citoyens et visiteurs puissent jouir de ces deux plans d'eau d'envergure.
4. Offrir des infrastructures permettant aux visiteurs de répondre à leurs besoins journaliers et ainsi améliorer leur expérience au sein du Parc (restauration, eau, toilette, etc.).
5. Proposer une offre d'activités distinctive et complémentaire à celle déjà présente dans la région de Portneuf et ainsi consolider l'expérience récréotouristique de la région.
6. Offrir des aménagements permettant de se déplacer par mode de transport actif de manière conviviale et sécuritaire. Développer une expérience cyclopiétonne adaptée à tous.
7. Sensibiliser les visiteurs aux éléments naturels, culturels et historiques du site.
8. Assurer la protection des berges de la rivière Jacques-Cartier et du fleuve Saint-Laurent.
9. Développer une image de marque et des outils de promotion pour le Parc.
10. Assurer un équilibre entre la protection des milieux naturels et le développement récréotouristique.
11. Maintenir les paysages et points de vue naturels du site.



PHOTO 13 • AIRE D'HÉBERTISME AU PARC FAMILIAL DES BERGES

• © Gaétan Genois, Courrier de Portneuf,



06

Concept d'aménagement

- Organisation spatiale
- Plan d'aménagement global
- Plans d'aménagement détaillés



Organisation spatiale

Le concept d'organisation présente une proposition d'aménagement et la localisation des fonctions et activités à travers les différents secteurs.

Les plans présentent le réseau de sentiers pour les piétons et les vélos:

- Plus de 5,5 km de nouveaux sentiers viennent se connecter au réseau piéton existant qui comprend 2,2 km de sentiers au Parc familial des Berges à Donnacona et 1,2 km de sentiers au site du fort Jacques-Cartier et du manoir Allsopp à Cap-Santé, totalisant alors près de 9 km de sentiers piétons à l'intérieur des limites du parc.
- Plus de 6,5 km de nouvelles voies cyclables se connectent au réseau cyclable de Donnacona et à la Route Verte.
- De nouveaux liens entre les rives agrémentent l'expérience des visiteurs, pouvant plus facilement se rendre d'un secteur à l'autre.

L'accès principal au parc est proposé d'être au Parc familial des Berges, soit au pavillon déjà existant. Cependant, plusieurs autres entrées secondaires permettent d'accéder au site, en provenance de Donnacona ou de Cap-Santé.

Les stationnements sont aménagés en cohérence avec le contexte du site et en respect de sa capacité d'accueil. Ainsi, plusieurs pochettes de stationnement ainsi qu'une grande aire de débordement complètent l'offre actuelle.

DES INFRASTRUCTURES ET MOBILIERS SONT INSTALLÉS TOUT AU LONG DES PARCOURS DU PARC :

- Des zones de repos aménagées avec des bancs et tables de pique-nique le long des sentiers. Elles permettent à tous de parcourir le parc à son propre rythme et incitent à profiter des paysages ;
- Des poubelles de tri installées près des aires de pique-nique pour maintenir le site propre ;
- Des lampadaires pour éclairer les principaux sentiers.

LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES EST AU CENTRE DU PROJET :

- Une tour d'observation est située au cœur de la péninsule, permettant de voir les paysages au-dessus de la canopée et ainsi observer les méandres de la rivière Jacques-Cartier, le barrage hydro-électrique et la passe migratoire, mais aussi d'apercevoir le fleuve au loin.
- Plus d'une dizaine de nouveaux belvédères sont aménagés en haut des talus pour profiter des percées visuelles ou au niveau du sol dans des ouvertures naturelles. Ces infrastructures permettent de protéger les berges de l'érosion provoquée par la fréquentation du lieu et le piétinement.

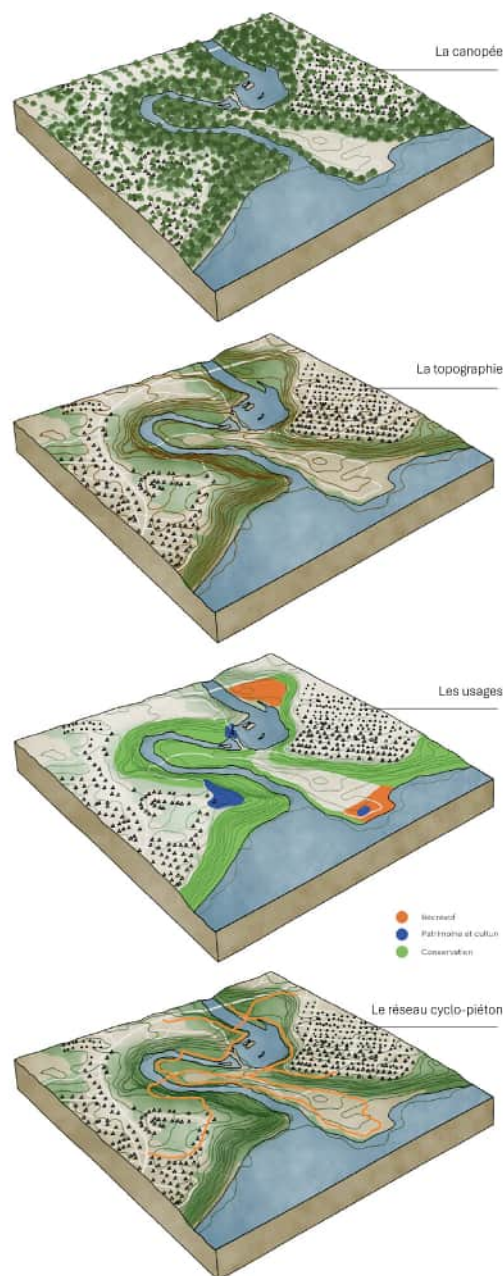


FIGURE 7 • SUPERPOSITION DES COMPOSANTES SPATIALES

• Écoterritoire, 2021



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



PLAN 10 • SECTEURS DU PARC DE L'EMBOUCHURE DE LA JACQUES-CARTIER

• Écoterritoire, 2024

Le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier se sépare en 5 secteurs distincts. Les objectifs de développement identifiés pour chacun des secteurs ont mené à la proposition et localisation de différentes activités et fonctions à travers le site.

Secteur	Vocation projetée	Principales activités et fonctions
Parc familial des Berges	Familiale	Plein air, sentiers, tyrolienne, infrastructures et services
Passe migratoire	Zone d'interprétation biologique	Groupes scolaires et groupes organisés, familles, mobilier, connexion, sensibilisation, expositions, événements ponctuels
Site historique du fort Jacques-Cartier	Historique	Événements ponctuels, sentiers, pêche, accès à l'eau, histoire et culture
Péninsule	Détente	Mobilier, sentiers, point de vue, événements ponctuels
Plage	Récréative et événementielle Zone d'interprétation historique	Plage, restauration, location d'équipement, mise à l'eau, événements



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



PLAN 11 • PLAN MASSE

• Écoterritoire, 2024

Plan d'aménagement global

Différentes thématiques ont été mises de l'avant afin de bien saisir l'essence des aménagements, infrastructures et programmation récréotouristique qui y seront proposés.



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



PLAN 12 • CIRCULATION

• Écoterritoire, 2024

- Circulation**
- Route existante
 - Circulation motorisée
 - Sentier existant
 - Sentier projeté
 - Voie cyclable existante
 - Voie cyclable projetée
 - Chemin de fer
 - Aménagement routier spécifique [à déterminer]
 - Promenade Fleuve (accessible à marée basse)
 - Stationnement (nombre de cases projeté)
 - Stationnement potentiel (négociations requises)
 - Entrée principale
 - Entrée secondaire
- Infrastructures**
- Nouvelle passerelle
 - Escalier existant
 - Nouvel escalier
 - Sentier sur pieux

• CIRCULATION

ENTRÉES DU PARC

- 4 voies d'accès et stationnements pour les voitures
- 5 accès cyclables
- 8 accès piétons
- Accès à la descente à bateau à Donnacona à négocier (A.I.M.)

ACCUEIL

- Pavillon d'accueil dans le bâtiment patrimonial du Parc familial des Berges
- Paiement des droits d'accès au parc et des activités
- Location d'équipement (vélos électriques)
- Information pour les visiteurs



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



PLAN 12 • CIRCULATION

• Écoterritoire, 2024

- Circulation**
- Route existante
 - Circulation motorisée
 - Sentier existant
 - Sentier projeté
 - Voie cyclable existante
 - Voie cyclable projetée
 - Chemin de fer
 - Aménagement routier spécifique [à déterminer]
 - Promenade Fleuve (accessible à marée basse)
 - Ⓢ Stationnement (nombre de cases projeté)
 - Ⓢ Stationnement potentiel (négociations requises)
 - ▶ Entrée principale
 - ▶ Entrée secondaire

- Infrastructures**
- Nouvelle passerelle
 - Escalier existant
 - Nouvel escalier
 - Sentier sur pieux

• CIRCULATION (SUITE)

STATIONNEMENT

- Stationnement principal au Parc familial des Berges : 64 cases (+ 8 cases pour les clients de la tyrolienne)
- 40 cases pour les campeurs à la Péninsule
- Stationnement pour le secteur de La Plage à négocier (A.I.M.)
- 32 cases à la Passe migratoire
- 12 cases au site historique du fort Jacques-Cartier à Cap-Santé
- Pochettes de stationnement non déneigées à l'entrée de la Passe migratoire (10 cases) et au pont de la rue Notre-Dame (5 cases)



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



PLAN 13 • AMÉNAGEMENTS ESTIVAUX

• Écoterritoire, 2024

- Infrastructures**
- Bâtiment existant
 - Nouveau bâtiment
 - Nouvelle passerelle
 - Point de vue
 - Escalier existant
 - Nouvel escalier
 - Sentier sur pieux
 - Toilettes publiques

- Activités**
- Pêche permise
 - Camping permis
 - Aire de pique-nique
 - Plage
 - Quai de mise à l'eau

• AMÉNAGEMENTS ESTIVAUX

AIRES DE REPOS ET POINTS DE VUE AMÉNAGÉS

- Plateformes sur pieux
- Mobilier de repos et de contemplation (bancs, tables de pique-nique)
- Valorisation des vues sur la rivière Jacques-Cartier, sur les escarpements, sur le fleuve Saint-Laurent, sur le barrage

PLAGE

- Aménagement de la plage naturelle
- Mise à l'eau d'embarcations
- Mobilier (chaises longues, bancs, parasols, tables de pique-nique)
- Restaurant panoramique avec terrasse orientée au sud et à l'ouest
- Toiles d'ombrage



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



PLAN 13 • AMÉNAGEMENTS ESTIVAUX

• Écoterritoire, 2024

Infrastructures	
	Bâtiment existant
	Nouveau bâtiment
	Nouvelle passerelle
	Point de vue
	Escalier existant
	Nouvel escalier
	Sentier sur pieux
	Toilettes publiques
Activités	
	Pêche permise
	Camping permis
	Aire de pique-nique
	Plage
	Quai de mise à l'eau

• AMÉNAGEMENTS ESTIVAUX

PLEIN AIR

- Plus de 10 kilomètres de sentiers de marche à pied :
 - ± 2,5 km de sentiers existants au Parc familial des Berges
 - ± 1,2 km de sentiers existants au site historique du fort Jacques-Cartier
 - ± 3,9 km de nouveaux sentiers aux secteurs de la plage et de la péninsule
 - ± 1,8 km de nouveaux sentiers au secteur de la Passe migratoire
 - ± 1 km de nouveaux sentiers au site historique du fort Jacques-Cartier

- Plus de 6,5 km de Voies cyclables et location possible de vélos électriques (\$)
- Plusieurs accès identifiés et sécuritaires aux berges de la rivière pour une pratique durable de la pêche

TOILETTES

- 3 blocs sanitaires (Parc familial des Berges, Péninsule et au restaurant de La page)
- 2 toilettes sèches (Site historique du fort Jacques-Cartier et Passe migratoire)



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



PLAN 14 • AMÉNAGEMENTS HIVERNAUX

• Écoterritoire, 2024



• AMÉNAGEMENTS HIVERNAUX

- La plupart des sentiers piétons estivaux accessibles en raquette en hiver
- Les pistes cyclopiétonnes estivales sont damées pour permettre la marche à pied hivernale
- Au printemps, l'érablière du site historique du fort Jacques-Cartier permet la tenue d'événements familiaux durant la saison des sucres
- Les pochettes de stationnements à l'entrée de la Passe migratoire, à l'extrémité ouest du pont de la rue Notre-Dame et de l'intérieur du Parc familial des Berges ne sont pas déneigées en hiver, ayant une fréquentation moindre qu'en été
- Les accès menant à la Promenade-Fleuve à Cap-Santé et à la plage à Donnacona sont fermés durant l'hiver



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



Plans d'aménagement détaillés

• SECTEUR DU PARC FAMILIAL DES BERGES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Consolider la vocation familiale et écologique du parc ;
2. Augmenter la capacité d'accueil aux événements en aménageant des places de stationnements supplémentaires ;
3. Attirer les usagers de la rivière à rester passer la journée dans le Parc.

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS : ZONE FAMILIALE

- Accueil principal du parc
 - Utilisation du bâtiment existant
- Plein air et amusement
 - Hébertisme (existant)
 - Aire de jeux pour enfants (existant)
 - Accueil pour l'activité de tyrolienne (nouveau)
 - Espace de location de vélos à assistance électrique
- Sentiers piétons et voies cyclables connectées au réseau existant
- Mobilier de détente en sous-bois et au bord de la rivière



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



Plans d'aménagement détaillés

• SECTEUR DE LA PASSE MIGRATOIRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Faire rayonner le site de la Passe migratoire à l'échelle régionale ;
2. Améliorer l'accès et la visibilité au site de la Passe migratoire ;
3. Créer un lien entre le site de la Passe migratoire et l'autre côté de la rivière Jacques-Cartier ;
4. Promouvoir le site de la passe auprès des écoles primaires/terrain de jeux de la région ;
5. Diversifier la vocation de la Passe migratoire en mettant l'accent sur la biodiversité du site.

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS : ZONE D'INTERPRÉTATION BIOLOGIQUE

- Centre d'interprétation
 - Activités de découvertes de la faune et flore
 - Activités d'informations et de sensibilisation
 - Mobilier et équipement éducatif pour les groupes scolaires et camps de jour
- Aire de pique-nique et abris couverts
- Accueil des groupes à l'abri des intempéries
- Stationnement réaménagé
- Tyrolienne vers le Parc familial des Berges
- Toilettes sèches
- Nouveau sentier longeant la voie de circulation routière avec une liaison au Parc familial des Berges
- Nouveau sentier longeant la rivière entre la pointe sud du secteur de la Passe migratoire et le nord de l'île



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



Plans d'aménagement détaillés

• SECTEUR DU SITE HISTORIQUE DU FORT JACQUES-CARTIER

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Mettre en valeur le patrimoine du site par l'entremise d'infrastructure douce ;
2. Aménager les points de vue naturels du site ;
3. Aménager un accès à la rivière Jacques-Cartier via la route 138 ;
4. Accueillir des événements ponctuels ;
5. Réaménager l'entrée du site historique du fort Jacques-Cartier au niveau du manoir Allsopp et améliorer l'accès au site.

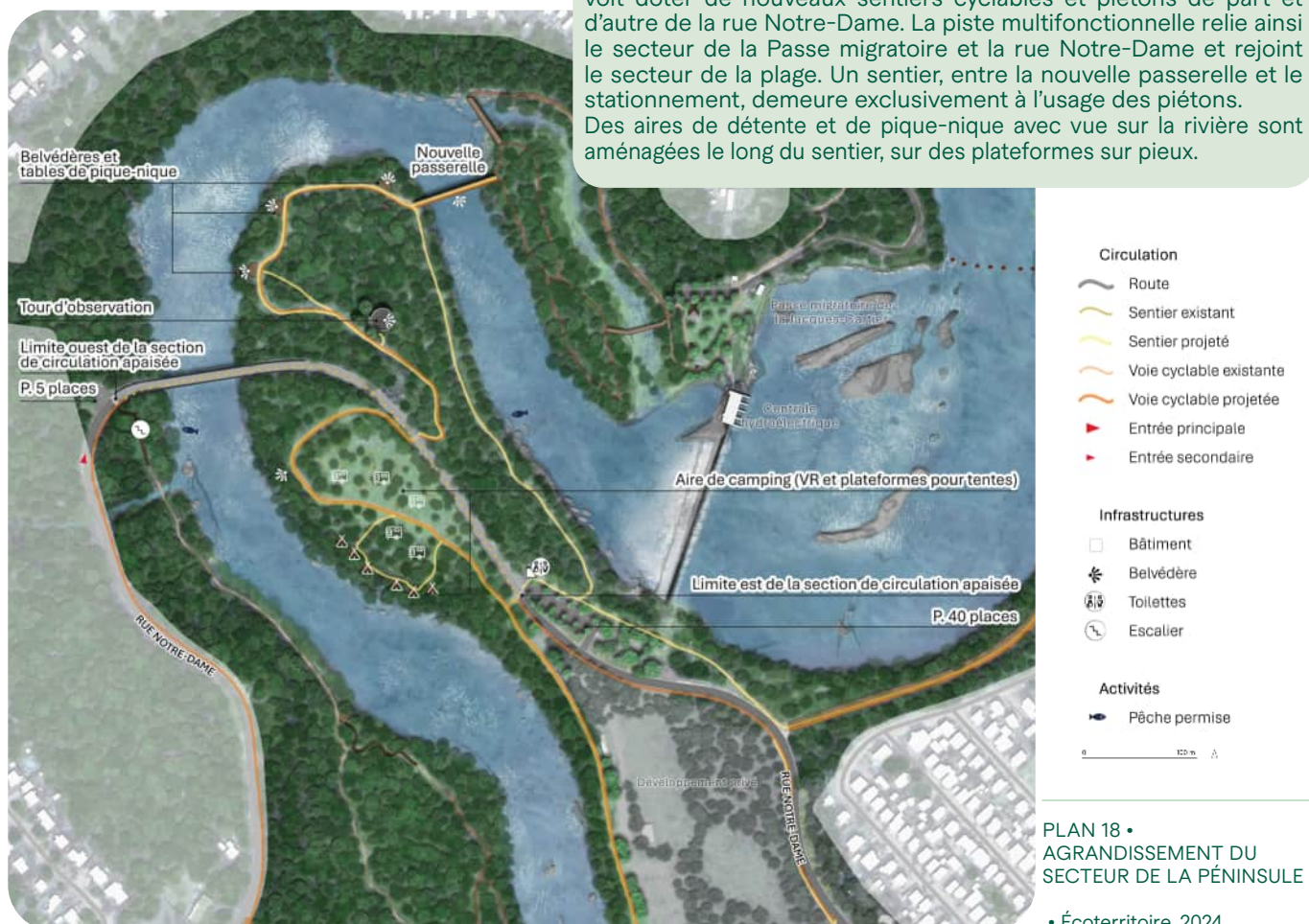
AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS : ZONE HISTORIQUE

- Manoir Allsopp : visibilité et accès bonifiés
- Fort Jacques-Cartier : vestiges à révéler et protéger
- Balados sur l'histoire du fort et du manoir
 - Panneaux d'interprétation historique le long des sentiers
 - Programmation événementielle (par ex. : cabane à sucres dans l'érablière, parcours sons et lumières à caractère historique, expositions d'œuvres d'art locales, etc.)
- Passerelle potentielle reliant le secteur à la Plage
- Réseau de sentiers piétons
- Sentiers dans un site escarpé avec des escaliers dans les zones en pentes
- Sentiers sur pieux en milieu humide protégeant de l'herbe à puce et de l'érosion du milieu naturel
 - Belvédères sur des plateformes contemplatives
 - Nouveaux sentiers reliant le réseau existant avec le pont de la rue Notre-Dame



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

La péninsule, jusqu'alors très peu accessible par les individus, se voit doter de nouveaux sentiers cyclables et piétons de part et d'autre de la rue Notre-Dame. La piste multifonctionnelle relie ainsi le secteur de la Passe migratoire et la rue Notre-Dame et rejoint le secteur de la plage. Un sentier, entre la nouvelle passerelle et le stationnement, demeure exclusivement à l'usage des piétons. Des aires de détente et de pique-nique avec vue sur la rivière sont aménagées le long du sentier, sur des plateformes sur pieux.



Plans d'aménagement détaillés

• SECTEUR DE LA PÉNINSULE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Aménager des sentiers parcourant la péninsule accessibles hiver comme été ;
2. Profiter de la proximité de la rivière Jacques-Cartier pour aménager un secteur propice à la relaxation et la contemplation ;
3. Intégrer un mobilier permettant aux visiteurs de s'y arrêter et de profiter des lieux ;
4. Conserver l'aspect naturel du site ;
5. Aménager un accès à la rivière Jacques-Cartier via la route 138 ;
6. Protéger et bonifier les berges de la rivière Jacques-Cartier ;
7. Aménager un point d'observation.

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS : ZONE DE DÉTENTE

- Aire de camping
 - Des emplacements pour les véhicules récréatifs (VR) sans service se trouvent dans la clairière au sud de la rue Notre-Dame
 - Du camping sauvage en tente est possible sur des plateformes près de la rivière. Il sera possible d'en construire progressivement selon la demande des clients.
 - Un bloc sanitaire est situé à ± 100 mètres, près du stationnement
- Nouvelles infrastructures
 - Une tour d'observation permet de profiter d'un paysage inusuel à 360 degrés, permettant de percevoir la cime des arbres, la rivière Jacques-Cartier, le barrage hydroélectrique, la rivière, et le fleuve au loin
 - Nouvelle passerelle reliant la Péninsule à la Passe migratoire
 - Un espace de pêche est accessible entre le barrage et la passerelle
- Événements ponctuels (yoga, entraînement extérieur, petit spectacle, etc.)



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Ce secteur, fortement transformé dans le temps, a des paysages hétéroclites, marqués par son passé industriel et bordé par la rivière Jacques-Cartier et le fleuve Saint-Laurent, offrant des paysages exceptionnels sur le littoral. Le site est disposé à recevoir de nouveaux aménagements extensifs, d'accueillir des événements et de nombreux visiteurs. Bien que le site ressemble aujourd'hui à une friche, un site à l'abandon, il n'est pas question de faire table rase du passé. Il demeure prioritaire de valoriser autant le patrimoine naturel que les vestiges historiques.



Plans d'aménagement détaillé

• SECTEUR DE LA PLAGE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Donner un accès public au fleuve Saint-Laurent ;
2. Aménager un espace sécuritaire propice à la baignade ;
3. Proposer une offre de restauration avec vue sur le fleuve ;
4. Offrir une programmation événementielle permettant la dynamisation du secteur ;
5. Mettre en valeur le patrimoine industriel des lieux ;
6. Favoriser des aménagements à échelle humaine ;
7. Prioriser les infrastructures favorisant les déplacements actifs ;
8. Assurer une bonne intégration du cadre bâti afin de minimiser l'impact du nouveau développement sur les percées visuelles existantes.
9. Assurer la préservation et la restauration des berges à travers une renaturalisation pour donner aspect naturel à la rivière et au fleuve Saint-Laurent.



• 06 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



PLAN 19 •
AGRANDISSEMENT DU
SECTEUR DE LA PLAGE

• Écoterritoire, 2024

Plans d'aménagement détaillé

• SECTEUR DE LA PLAGE

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS : ZONE RÉCRÉATIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE

• La plage

- La plage naturelle est rendue accessible, sans la dénaturer. Sa capacité d'accueil reste limitée à cause de sa taille restreinte (moins de 1000 m²). Des activités à petite échelle peuvent être organisées sur le site, comme des séances de yoga et Pilates, ou d'entraînement sportif par exemple.
- Une zone de baignade est surveillée durant l'été pour offrir un espace de rafraîchissement sécuritaire.

• La terrasse panoramique

- Une grande terrasse est aménagée bordant le fleuve, permettant de se promener et flâner au bord de l'eau. Des bancs et chaises longues permettent de profiter des belles journées en se prélassant au soleil. Quelques plantations et œuvres d'art agrémentent le parcours. Des photos historiques permettent également de se souvenir du riche passé des lieux.

• La revalorisation des vestiges industriels

- Le restaurant**
Un pavillon est implanté au bord de la terrasse, mêlé avec les vestiges de l'industrie, pour accueillir un restaurant panoramique qui dispose d'espaces extérieurs pour des tablées en terrasse. Des aménagements de type « guinguette » rendent le lieu convivial, permettant de redonner de la vie à des éléments anciens.
- Un **bloc sanitaire public** est intégré au bâtiment
Des murs sont préservés spécifiquement pour maintenir les tags et graffitis présents et continuer de permettre aux artistes de s'exprimer librement dessus. Des murales et fresques peuvent être réalisées en collaboration avec des artistes reconnus du milieu.
- Un **amphithéâtre extérieur** est intégré à l'emplacement d'une ancienne cuve, offrant un lieu unique pour des spectacles organisés ou spontanés.

• Aire de pique-nique

- L'intérieur du site, actuellement en friche, est propice à une opération de verdissement et de réaménagement, tout en veillant à conserver un maximum de vestiges de l'ancienne usine.
- Des tables de pique-nique sont mises à disposition.

• Activités hivernales

L'hiver, des sentiers glacés et une petite patinoire permettent de profiter autrement du secteur de la plage.

• Quai de mise à l'eau et location d'embarcations

De concert avec le développement privé séparant le secteur de la plage avec la circulation urbaine, un accès routier jusqu'au fleuve est prévu pour mettre des embarcations à l'eau.

Un stationnement est situé à proximité pour les véhicules des plaisanciers et la clientèle du restaurant. Il est à convenir avec le promoteur du développement privé.

• Promenade-Fleuve

À marée basse, il est possible de rejoindre la Promenade-Fleuve à pied et ainsi de profiter plus longuement du littoral.

• D'autres éléments sont soumis à des négociations avec des acteurs externes :

- Un escalier sera éventuellement créé pour connecter le parc des Anglais.
- Des liens avec le futur développement seront créés autant que possible.
- La traversée du chemin de fer sera négociée avec le CN.



Stratégies de mise en œuvre

- Plan de protection du cadre naturel et d'adaptabilité aux changements climatiques
- Stratégie de développement et marketing
- Plan d'action



Plan de protection du cadre naturel et d'adaptabilité aux changements climatiques

Le plan de protection du cadre naturel est un plan de mise en œuvre proposant des outils de protection et de mise en valeur des caractéristiques naturelles d'un site. Il s'agit d'un outil incontournable pour répondre à l'enjeu de la transition climatique et la résilience des infrastructures. Il vise à mettre en lumière les problématiques liées aux risques environnementaux et à présenter des recommandations et pistes d'action permettant de minimiser les impacts des aménagements futurs sur les écosystèmes. L'élaboration d'un plan de protection du cadre naturel est un élément clé dans la planification du parc qui permettra de préserver l'intégrité écologique de l'entièreté du site, et ce, pour les années à venir.

Ce plan permet de répondre à plusieurs objectifs :

1. Préserver et mettre en valeur les milieux naturels présents sur le site
2. Protéger et stabiliser les berges de la rivière Jacques-Cartier
3. Sensibiliser les visiteurs sur les espèces fauniques et floristiques présentes sur le site
4. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
5. Faire rayonner le site de la Passe migratoire en partageant l'importance de l'habitat du saumon et des autres espèces fauniques.



PHOTO 14 • MILIEU HUMIDE AU PARC FAMILIAL DES BERGES

• © Paysages, Guepe, 2020



• 07 STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

Plan de protection du cadre naturel et d'adaptabilité aux changements climatiques

1. PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS PRÉSENTS SUR LE SITE

Le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier présente plusieurs milieux naturels d'intérêt et représente également un habitat pour un grand nombre d'espèces fauniques. On retrouve plusieurs milieux humides dans le secteur du Parc familial des Berges et quelques marais côtiers en bordure du fleuve Saint-Laurent. La présence de ces écosystèmes accentue l'importance de bien planifier les interventions et de permettre la préservation et la mise en valeur des milieux naturels d'intérêt.

- **Création de sentiers écologiques :**
Aménager des sentiers balisés qui minimisent l'impact sur les habitats sensibles en utilisant des matériaux perméables et en intégrant des passerelles ou des ponts pour traverser les zones humides sans perturber la végétation ou la faune.
- **Pratiques de restauration écologique :**
Engager des actions de restauration telles que la réintroduction d'espèces indigènes, la restauration de zones dégradées et la gestion des espèces envahissantes pour maintenir la biodiversité et la santé des écosystèmes.
- **Protection des zones sensibles :**
Délimiter et protéger les zones humides les plus sensibles en utilisant des barrières naturelles ou des aménagements qui limitent l'accès des visiteurs et préviennent la dégradation des habitats fragiles.
- **Éducation sur l'importance des milieux humides :**
Mettre en place des panneaux d'information et des présentations interactives dans les centres d'accueil des visiteurs, expliquant l'importance écologique des milieux humides, leur rôle dans la régulation hydrologique et la biodiversité qu'ils abritent.

En intégrant ces interventions, un parc récréotouristique peut offrir une expérience positive aux visiteurs tout en conservant et en protégeant les milieux naturels d'intérêt qui le composent. Cela permet de concilier l'usage récréatif avec la conservation à long terme de la biodiversité et des écosystèmes fragiles.



PHOTO 15 • PANNEAU D'INFORMATION
ET DE SENSIBILISATION

• © Écoterritoire, 2023



Plan de protection du cadre naturel et d'adaptabilité aux changements climatiques

2. PROTÉGER ET STABILISER LES BERGES DE LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER

La rivière Jacques-Cartier présente des talus importants dans la portion du tracé située à l'intérieur du parc. Selon l'étude du corridor riverain de la rivière Jacques-Cartier (CBJC, 2022), certaines portions du tracé de la rivière présentent un indice de qualité de la bande riveraine très faible. Une augmentation des phénomènes d'érosion a été observée de part et d'autre de la rivière (glissement, décrochement et sapement).

Afin de minimiser l'impact des aménagements du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier sur les berges de la rivière Jacques-Cartier et du fleuve Saint-Laurent, plusieurs actions sont recommandées. Normalement, une bande riveraine qui possède trois strates de végétation, arbres, arbustes et herbacées réparties sur une largeur minimale de 10 mètres joue un rôle important de rétention et de rempart contre l'érosion. En effet, le système racinaire des arbres et des arbustes permet de retenir le sol et de limiter les risques d'érosion. Quant à elle, la strate herbacée favorise l'infiltration de l'eau de pluie et permet de retenir une partie des sédiments. La présence de la végétation est donc primordiale afin de prévenir la perte de sol et l'érosion accélérée de la bande riveraine.

En zone de fortes pentes sujettes à l'érosion, il est crucial d'adopter des interventions adaptées au milieu afin de prévenir les dommages. Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre :

- Conserver une **bande riveraine minimale de 15 mètres**.
- Éviter au maximum les interventions à proximité de **talus**.
- Utiliser des **techniques de génie végétal** : planter des espèces végétales qui ont un système racinaire dense et profond, comme les graminées spécifiques ou des plantes couvre-sol, pour renforcer la stabilité du sol plus spécifiquement dans les zones mises à nu.
- Aménager des **infrastructures vertes en haut de talus** : aménagement d'ouvrages de gestion durables des eaux pluviales pour ralentir le ruissellement et protéger les pentes contre l'érosion.
- **Entretien régulier et surveillance continue** : inspecter fréquemment les zones à risque, réparer les dommages potentiels rapidement et ajuster les interventions en fonction des conditions météorologiques et des changements environnementaux



PHOTO 16 • BERGES DE LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER DANS LE SECTEUR DU FORT JACQUES-CARTIER

© Écoterritoire, 2024



Plan de protection du cadre naturel et d'adaptabilité aux changements climatiques

3. SENSIBILISER LES VISITEURS SUR LES ESPÈCES FAUNIQUES ET FLORISTIQUES PRÉSENTES SUR LE SITE

- **Installation de zones d'observation et d'éducation environnementale** : créer des observatoires ou des plateformes d'observation stratégiquement placés pour permettre aux visiteurs d'apprécier la faune et la flore sans perturber leur habitat naturel.
- **Programmes de sensibilisation et d'éducation environnementale** : organiser des visites guidées, des conférences et des ateliers pour sensibiliser les visiteurs aux valeurs écologiques des milieux naturels présents dans le parc, ainsi qu'aux pratiques de comportement responsable.
- **Ateliers et activités interactives** : organiser des ateliers pratiques comme des séances de dessin de la nature, des jeux éducatifs sur la faune et la flore, ou des activités de collecte de données citoyennes pour impliquer les visiteurs dans la science et la conservation.
- **Programmes d'observation et d'écotourisme** : mettre en place des programmes spécifiques d'observation des espèces emblématiques, comme des safaris-photos ou des circuits d'observation guidés par des experts, pour permettre aux visiteurs de découvrir et d'apprendre sur la faune et la flore locales de manière immersive.
- **Partenariats avec des organisations locales de conservation** : collaborer avec des groupes de conservation pour organiser des événements conjoints, des conférences ou des expositions temporaires sur la biodiversité locale et les défis de conservation auxquels font face les espèces dans le parc.
- **Aménagement de jardins pédagogiques** : créer des jardins spécifiquement conçus pour mettre en valeur les plantes indigènes et attirer la faune locale, avec des informations éducatives sur les interactions entre les espèces et leur rôle dans l'écosystème.
- **Utilisation de technologies interactives** : développer des applications mobiles ou des audioguides qui fournissent des informations détaillées sur les espèces rencontrées pendant la visite, ainsi que des conseils pour une observation responsable.

En intégrant ces différentes initiatives dans la gestion et l'animation du parc récréotouristique, les gestionnaires peuvent non seulement enrichir l'expérience des visiteurs, mais aussi renforcer l'engagement envers la conservation des espèces fauniques et floristiques locales.

PHOTO 17 • OBSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE D'UNE MARE DANS LES LANDES

© Réserve naturelle Nationale PINAIL, 2015



• 07 STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

Plan de protection du cadre naturel et d'adaptabilité aux changements climatiques

4. LUTTER CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

La gestion des espèces exotiques envahissantes nécessite des interventions stratégiques et proactives pour prévenir leur propagation et minimiser leur impact sur les écosystèmes et les espèces indigènes s'y retrouvant. Il est important d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies de contrôle appropriées selon l'espèce.

L'herbe à puce a été répertoriée dans le secteur du Parc familial des Berges.

- **Surveillance et détection précoce** : Établir un programme de surveillance régulière pour détecter rapidement la présence et l'expansion des espèces exotiques envahissantes. Cela peut inclure des patrouilles sur le terrain et la collaboration avec des réseaux de surveillance communautaire.
- **Élimination physique et contrôle direct** : Mettre en œuvre des méthodes d'élimination physique comme l'arrachage manuel, la coupe sélective, ou l'installation de barrières physiques pour limiter la propagation des espèces envahissantes.
- **Utilisation de méthodes biologiques** : Introduire des agents de contrôle biologique spécifiques qui ciblent uniquement les espèces exotiques envahissantes sans nuire aux espèces natives. Cela peut inclure l'introduction contrôlée de prédateurs naturels ou l'utilisation de pathogènes spécifiques.
- **Contrôle chimique ciblé** : Lorsque d'autres méthodes se révèlent inefficaces, utiliser des herbicides ou des pesticides spécifiques et approuvés pour cibler sélectivement les espèces exotiques envahissantes tout en minimisant les impacts sur les espèces indigènes et l'environnement.
- **Prévention et éducation** : Sensibiliser le public, les gestionnaires de terrains, et les professionnels des espaces naturels sur les risques et les méthodes de prévention de l'introduction des espèces exotiques envahissantes. Promouvoir des pratiques de gestion des terres et des eaux qui réduisent les opportunités d'introduction de nouvelles espèces.

En parallèle, il est essentiel de sensibiliser le public et les gestionnaires aux impacts négatifs des espèces exotiques envahissantes et de promouvoir des pratiques de gestion des terres et des eaux qui réduisent leur introduction et leur propagation. En combinant ces approches, il est possible de maintenir la santé des écosystèmes locaux et de préserver la biodiversité face à cette menace croissante.



PHOTO 18 • BÂCHAGE DE PHRAGMITE

© Inconnu, Nature Action Québec, SD



• 07 STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

Stratégie de développement et marketing

Nourri par le contenu des étapes précédentes, de même que par les orientations stratégiques et la vision dégagée dans le sillage du processus consultatif, le plan de développement offre un portrait d'ensemble du travail à accomplir pour la mise en œuvre du plan directeur. En ce sens, il permet d'identifier les actions à mettre en œuvre pour parvenir à la réalisation du concept d'aménagement.

Au travers de cet exercice, des actions plus générales sont également présentées, notamment en ce qui concerne la stratégie marketing et de communications.

Vu l'étendue du territoire sur lequel se retrouve le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier, les villes de Donnacona et de Cap-Santé souhaitent se prévaloir d'une signature distinctive sur l'ensemble du site. Cette signature permettra d'assurer une unicité dans tout le parc et pourra également servir de signalétique et être représentée dans le mobilier.

Le territoire possède une histoire riche qui mérite d'être mise en valeur, ce pourquoi un parcours thématique est également prévu afin de mettre en lumière les différentes étapes charnières de l'histoire des deux villes. Une collection d'archives photo appartenant aujourd'hui à la ville de Donnacona pourra être affichée au grand public.

L'image de marque distinctive se traduira donc à travers le mobilier, la signalisation et l'histoire des lieux. Une programmation événementielle adaptée aux caractéristiques de chacun des secteurs est prévue afin de mettre en valeur l'esprit des lieux et de répondre aux besoins et aspirations des futurs utilisateurs du parc.

- Nom du parc
- Image de marque/graphisme distinctif : production de panneaux de signalisation à l'image du parc
- Présence sur les réseaux sociaux
- Vidéos et photos promotionnelles
- Partenariats avec les personnalités publiques pertinentes
- Événements d'ouverture du parc et activités promotionnelles
- Création d'un site web

PHOTO 19 • EXEMPLE DE BANC SIGNATURE

• Equiparc, 2024



PHOTO 20 • EXEMPLE DE PANNEAUX DIRECTIONNEL DISTINCTIF

• College of Art and Design, SD



• 07 STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

Stratégie de gestion

La création d'un nouveau parc d'envergure tel que le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier nécessite d'avoir une réflexion approfondie sur la gouvernance de celui-ci. Afin de favoriser une saine gestion des infrastructures et de la programmation et d'assurer la pérennité des activités du parc, une stratégie de mise en œuvre a été élaborée.

Le développement de l'offre récréotouristique du Parc se fera en plusieurs phases, et ce, sur plusieurs années. Une stratégie de gestion a été réfléchi selon l'avancement et la réalisation du plan d'action.

• COURT TERME

Création d'un comité composé de personne provenant de la ville de Donnacona, Cap-Santé, MRC de Portneuf, CBJC, CINAF, autres organismes.

La création d'un comité de gestion composé de tous les intervenants pertinents est proposée. Ce comité aura pour mission non seulement la gestion du Parc, mais remplira également un rôle de coordination et d'échange avec les intervenants des villes, MRC et des autres organismes impliqués. Afin d'intégrer les acteurs existants à la gestion du nouveau parc, des membres du CINAF et membres du comité responsable de l'actualisation du plan directeur devraient également intégrer ce nouveau comité de gestion.

• MOYEN-LONG TERME

Création d'un OBNL pour faciliter la gestion du parc

Vu les défis qu'implique la création d'un comité de gestion composé d'acteurs de différents milieux et l'ampleur que prendra l'offre d'activités récréotouristiques sur l'entièreté du site, la création d'un organisme à but non lucratif est indispensable. Ce nouvel organisme indépendant aura pour mission la gestion du parc, des fonds et des activités. En plus des subventions qui pourront couvrir une partie des frais de gestion, l'OBNL sera également en mesure de s'autofinancer via les frais liés à l'offre d'activités et de services (location, événements, camping, stationnement, etc.). Puisque l'autofinancement nécessite qu'une offre de service bien développée soit mise en place, la création d'un organisme ne pourra se faire trop rapidement.

Le plan d'action représente un outil clé dans le déploiement du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier. Celui-ci identifie les actions à compléter par secteur ainsi que les intervenants ciblés et les indicateurs de suivi et de réussite. Cet outil est donc essentiel au bon suivi de l'évolution du parc, des actions en cours et de celles projetées.



• 07 STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

• PHASAGE

L'ampleur du site du Parc de l'embouchure la Jacques-Cartier nécessite d'établir un plan d'action et de mise en œuvre adapté aux réalités terrain et aux investissements prévus.

PHASE 1 : DÉMARRAGE ET CONSOLIDATION

La première phase du plan directeur du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier consiste à la consolidation de l'offre existante. On parle ici d'ajout de sentiers pédestres et de panneaux de signalisation. Les interventions ne nécessitant pas de travaux d'envergures ou d'études préalables tels que l'ajout de mobiliers, d'infrastructures douces et d'aménagement pourront également être complétées au cours des 5 premières années. Puisque certains secteurs du parc sont déjà entièrement ou partiellement développés, plusieurs actions peuvent être complétées hâtivement dans le processus de création du parc. Il est à noter que l'installation de toilettes chimiques pour répondre aux besoins des visiteurs dans la phase de démarrage est prévue.

Lors de cette phase, un comité de gestion doit être mis sur pied afin d'assurer une saine gestion de ses activités.

La création d'une image de marque pour le Parc fait également partie des premières actions qui doivent être mises en œuvre afin de consolider l'offre récréotouristique et de positionner adéquatement et stratégiquement le Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier.

Certaines interventions nécessitent de réaliser des études préliminaires de faisabilité. Au cours de la phase 1, plusieurs études devront donc être conduites afin d'obtenir les résultats pour les phases subséquentes.

- Construction de la tyrolienne ;
- Stabilité talus en bordure du fleuve ;
- Études écologiques pour l'aménagement de nouveaux sentiers ;
- Étude de circulation sur le pont Notre-Dame – Projet pilote

La phase 1 servira également à monter les demandes de subventions qui pourront permettre l'accomplissement des futures phases du présent plan directeur. Afin d'assurer le bon déploiement de l'offre d'activité et des futurs aménagements, ces demandes devront être complétées à l'étape de démarrage.

Comme le site du parc couvre une grande superficie et présente des caractéristiques et enjeux variés, la création de partenariats avec les organismes de différents milieux (économique, culturel, environnement, etc.) est plus que pertinente pour assurer une cohérence et augmenter les chances de succès.



• 07 STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

• PHASAGE

PHASE 2 : BONIFICATION

La seconde phase du plan directeur vise à bonifier l'offre existante par l'ajout de sentiers, l'aménagement des aires de camping et VR, panneaux d'interprétation, plateforme de pêche, blocs sanitaires, etc. L'ajout de mobilier et d'infrastructures douces prévu à la phase 1 se poursuivra.

Afin de pouvoir aller de l'avant dans l'aménagement et le développement des différents secteurs, la ville de Donnacona devra entamer les procédures d'acquisition de quelques terrains soit le secteur de la péninsule, l'emprise de la rue Notre-Dame, une bande de 30 mètres en bordure de la rivière Jacques-Cartier et le lot prévu pour le développement du secteur de la Plage.

Selon l'avancement de la mise en œuvre du plan directeur, une offre d'événements ponctuels de petite envergure pourrait être proposée afin de diversifier la programmation et d'inciter la venue de nouveaux visiteurs.

Afin de pouvoir accueillir convenablement les nouveaux visiteurs, l'aménagement de nouveaux stationnements et la reconfiguration d'espaces existants devront être complétés dans tous les secteurs.

Le concept propose l'aménagement d'une piste multifonctionnelle accessible aux vélos et piétons et permettant de faire le tour des différents secteurs du Parc. L'aménagement de cette piste pourra être entamé au courant de la phase 2.

PHASE 3 : EXPANSION

Certaines activités ou interventions proposées nécessitent la construction d'infrastructures de plus grandes envergures représentant des coûts plus élevés. De ces interventions, notons :

- La construction d'une tyrolienne ;
- La construction de 3 passerelles ;
- La construction de sentiers sur pieux et d'escaliers ;
- La construction d'une tour d'observation 360° ;
- Le réaménagement du pont Notre-Dame.

Puisque le développement du Parc n'est plus dans ses débuts, la location d'équipement peut être proposée à cette phase.

Afin d'assurer une bonne intégration du parc au milieu environnant, des liaisons additionnelles seront ajoutées à l'offre actuelle (quartiers environnants, Promenade-Fleuve, etc.).



• 07 STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

• PHASAGE

PHASE 4 : DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA PLAGE

Le secteur de la Plage présente plusieurs contraintes environnementales impliquant des délais d'analyse et de traitements longs et fastidieux. Vu les impondérables associés à ces procédures, ce secteur sera développé plus tardivement avec l'avènement du projet résidentiel mixte prévu sur les terrains appartenant à AIM. Plusieurs interventions découlent du développement du secteur de la Plage :

- Construction d'une promenade en bois ;
- Construction d'une descente à bateau ;
- Construction d'une agora ;
- Implantation d'un restaurant ;
- Aménagement d'une patinoire extérieure ;
- Mise en place d'une programmation socioculturelle ;
- Construction d'une autre passerelle reliant la plage et le site historique du fort Jacques-Cartier - facultatif.

PHASE 5 : ENTRETIEN ET MAINTIEN DES ACTIVITÉS

Une fois les activités et infrastructures mises en place sur l'entièreté du site du Parc, l'entretien des lieux devra être fait toute l'année (entretien des sentiers, infrastructures, mobilier, etc.). Cette phase inclut également un suivi rigoureux des espèces exotiques envahissantes recensées sur le site d'étude afin de limiter leur propagation et ainsi diminuer leur impact sur la biodiversité locale. Cette étape vise aussi à assurer un maintien des activités et de la programmation proposées sur le site du parc.



• 07 STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

Plan d'action

• GLOBAL

Thématique	Action	Échéancier	Intervenants	Indicateur de suivi	État d'avancement
Accessibilité	Ajout de sentiers afin de consolider le réseau de sentiers pédestres	0-5 ans	Ville de Donnacona, MRC de Portneuf	Augmentation de la distance linéaire de sentiers	
	Ajout de pistes cyclables (sentiers multifonctions)	10 ans	Donnacona, Cap-Santé		
	Ajout de trois passerelles inter-rives, une entre le Parc familial des Berges et la Passe migratoire, une entre la Passe migratoire et la presqu'île et une entre le secteur patrimonial et le secteur de la plage	5-10 ans	Donnacona, Cap-Santé	Passerelles construites	
Mobilier, aménagement et signalisation	Stratégie de signalisation claire pour indiquer l'entrée principale et les entrées secondaires du parc ainsi que les stationnements disponibles	0-5 ans	Donnacona, MRC de Portneuf	Panneau de signalisation installé à chacune des entrées	
	Ajouter des panneaux d'information sur les sentiers et activités dans l'ensemble du parc	0-5 ans	Donnacona, Cap-Santé, CBJC	Nombre de panneaux d'information ajoutés	
	Installation de panneaux d'interprétation sur différentes thématiques	0-5 ans	Donnacona, Cap-Santé, CBJC, MRC de Portneuf	Nombre de panneaux d'information ajoutés	
	Ajout de tables à pique-nique, chaises et poubelles le long du parcours	0-5 ans	Donnacona, CBJC	Quantité de mobilier installé	
Bâtiments et infrastructures					
Environnement	Suivi sur la présence d'espèces exotiques envahissantes	0-5 ans	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Cartographie de la localisation des EEE	
	Développer des applications mobiles ou des audioguides qui fournissent des informations détaillées sur les espèces rencontrées pendant la visite, ainsi que des conseils pour une observation responsable	5-10 ans	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Application et audioguide accessibles au public	
Programmation	Créer une offre événementielle complémentaire et adaptée aux caractéristiques de chacun des secteurs	5-10 ans	Donnacona, Cap-Santé, CBJC, MRC de Portneuf	Nombre d'événements organisés	
	Création d'une image de marque et signature du parc	0-5 ans	Donnacona, Cap-Santé, Consultant externe	Image de marque créée	



• 07 PLANS D'ACTION

• PARC FAMILIAL DES BERGES

Thématique	Action	Échéancier	Intervenants	Indicateur de suivi	État d'avancement
Accessibilité	Réaménager l'entrée du Parc de manière à apaiser la circulation à sur la route 138 et ainsi permettre un ralentissement des véhicules	0-5 ans	Donnacona, MTQ	Vitesse de circulation diminuée sur ce tronçon	
	Ajout d'une passerelle inter-rives reliant le Parc familial des Berges et la Passe migratoire	10 ans	Donnacona, Cap-Santé	Passerelle construite	
	Ajout de cases de stationnement au nord de la route 138	0-5 ans	Donnacona	Nombre de cases ajoutées	
	Aménager une traverse piétonne sécuritaire entre le nouveau stationnement et le Parc.	0-5 ans	Donnacona, MTQ	Traverse sécurisée aménagée	
	Analyser la faisabilité de transformer le sentier piéton reliant le Parc familial des Berges à la rue Notre-Dame en piste multifonctionnelle	0-5 ans	Donnacona, consultants externes	Dépôt d'une étude de faisabilité	
Mobilier, aménagement et signalisation	Ajout de signalisation claire pour indiquer l'entrée principale du Parc et le bâtiment d'accueil	0-5 ans	Donnacona, MRC de Portneuf	Panneau de signalisation installé à chacune des entrées	
Bâtiments et infrastructures	Réaménager le bâtiment existant pour en faire le bâtiment d'accueil principal du Parc	0-5 ans	Donnacona, CINAf	Bâtiment d'accueil réaménagé et ouvert aux visiteurs	
	Ajout d'une tyrolienne entre le Parc et la Passe migratoire	10 ans	Donnacona, Cap-Santé, CINAf	Rapport de faisabilité, puis tyrolienne construite	
	Suivi sur la présence d'espèces exotiques envahissantes.	0-5 ans	CBJC	Cartographie de la localisation des EEE	
Environnement	Développer des applications mobiles ou des audioguides qui fournissent des informations détaillées sur les espèces rencontrées pendant la visite, ainsi que des conseils pour une observation responsable	5-10 ans	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Application et audioguide accessibles au public	
	Organiser des événements, ateliers pratiques, visites guidées, conférences ou expositions sur la biodiversité et les défis de conservation (ex. club ornithologique, organisation de bioblitz, etc.).	0-5 ans	Donnacona, CBJC, CINAf, CRE Capitale Nationale	Nombre d'événements organisés, Nombre de participants	
Programmation	Consolider la vocation familiale du parc en organisant des événements pour les familles	0-5 ans	Donnacona, CINAf	Nombre d'événements organisés	
	Tyrolienne	10 ans	Donnacona, Cap-Santé, CINAf, CBJC, MRC de Portneuf	Nombre de passage	
	Réaménager l'entrée du Parc de manière à apaiser la circulation à sur la route 138 et ainsi permettre un ralentissement des véhicules	0-5 ans	Donnacona, MTQ	Vitesse de circulation diminuée sur ce tronçon	



• 07 PLANS D'ACTION

• PASSE MIGRATOIRE

Thématique	Action	Échéancier	Intervenants	Indicateur de suivi	État d'avancement
Accessibilité	Ajout d'une passerelle inter-rives reliant le Parc familial des Berges et la passe migratoire	10 ans	Donnacona, Cap-Santé	Passerelle construite	
	Ajout d'une passerelle inter-rives la Passe migratoire et le secteur de la péninsule	10 ans	Donnacona, Cap-Santé	Passerelle construite	
	Ajout de cases de stationnement au nord de la Passe migratoire, sur le chemin de la Passe migratoire	0-5 ans	Cap-Santé	Nombre de case de stationnement	
Mobilier, aménagement et signalisation	Plantation d'arbustes pour créer un écran visuel entre le barrage et l'espace pique-nique	0-5 ans	Cap-Santé, CBJC	Nombre d'arbres plantés	
	Aménagement du sentier qui longe le bord de la rivière vers le ponton qui mène à la presqu'île	5-10 ans	Cap-Santé, CBJC	Longueur (mètre linéaire) de sentiers aménagés	
	Aménagement d'un sentier entre le stationnement et la tyrolienne	5-10 ans	Cap-Santé, CBJC	Longueur (mètre linéaire) de sentiers aménagés	
	Ajout de panneaux de signalisation indiquant le lieu sur la 138	0-5 ans	Cap-Santé, MTQ	Panneaux installés	
	Aménagement d'une aire de pique-nique et plantation d'arbres	0-5 ans	Cap-Santé, CBJC	Nombres d'arbres plantés, nombre de tables de pique-nique installées	
	Réaménager et verdir le stationnement existant du site afin de mieux définir les espaces de stationnements	0-5 ans	Cap-Santé, CBJC	Traverse sécurisée aménagée	
Bâtiments et infrastructures	Ajout d'une tyrolienne entre le Parc et la Passe migratoire	10 ans	Donnacona, Cap-Santé, CINAFA	Tyrolienne construite	
	Construction d'un espace couvert dans l'espace pique-nique (style pergola)	0-5 ans	Cap-Santé, CBJC	Pergola construite	
Environnement	Suivi sur la présence d'espèces exotiques envahissantes.	0-5 ans	CBJC	Cartographie de la localisation des EEE	
	Développer des applications mobiles ou des audioguides qui fournissent des informations détaillées sur les espèces rencontrées pendant la visite, ainsi que des conseils pour une observation responsable	0-5 ans		Application et audioguide accessibles au public	
	Aménagement paysager intégrant des plantes indigènes et favorisant une meilleure biodiversité	0-5 ans	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Rapport d'aménagement paysager	
	Plantation d'arbres et arbustes en rive pour améliorer la qualité de la bande riveraine	0-5 ans	Cap-Santé, CBJC, CRE Capitale-Nationale	Nombre d'arbres plantés et longueur (mètres linéaires) de bande riveraine restaurée	
Programmation	Organiser des événements, ateliers pratiques, visites guidées, conférences ou expositions sur la biodiversité et les défis de conservation (ex. club ornithologique, organisation de bioblitz, etc.).	0-5 ans	Donnacona, CBJC, CINAFA, CRE Capitale Nationale	Nombre d'ateliers/ événements organisés, nombre de participants	
	Tyrolienne	10 ans	Donnacona, Cap-Santé, CINAFA, CBJC, MRC de Portneuf	Nombre de passage	



• 07 PLANS D'ACTION

• SITE HISTORIQUE DU FORT JACQUES-CARTIER

Thématique	Action	Échéancier	Intervenants	Indicateur de suivi	État d'avancement
Accessibilité	Ajout de signalisation (chaussée désignée) et réduction de la vitesse de circulation (max. 30)	0-5 ans	Cap-Santé	Réduction de la vitesse de circulation	
	Baliser les cases de stationnement près du pont Notre-Dame du côté de Cap-Santé	0-5 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf	Stationnement réaménagé	
	Ajout de cases de stationnement près du manoir Allsopp	0-5 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf	Nombre de cases de stationnements aménagées	
Mobilier, aménagement et signalisation	Entretien des sentiers pédestres existants	0-5 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf	Longueur (mètre linéaire) de sentiers aménagés	
	Réaménagement du sentier qui descend vers la rivière	0-5 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf		
Bâtiments et infrastructures	Ajout d'un bloc sanitaire	5-10 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf	Bloc sanitaire installé	
	Ajout de plateformes panoramiques sur sentier pour des percées visuelles	5-10 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf	Nombre de plateformes construites	
	Construction d'une plateforme dédiée à la pêche	5-10 ans	Cap-Santé, CBJC	Plateforme construite	
	Construction d'un escalier menant à la rivière	5-10 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf	Escalier construit	
	Réaliser une étude de faisabilité pour la construction d'un escalier liant le site historique du fort à la Promenade-Fléuve	0-5 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf	Rapport d'étude produit	
Environnement	Aménagement paysager intégrant des plantes indigènes et favorisant une meilleure biodiversité	0-5 ans	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Rapport d'aménagement paysager	
	Stabilisation du talus en bordure du fleuve	0-5 ans	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Rapport d'aménagement paysager	
	Suivi sur la présence d'espèces exotiques envahissantes et éradication	0-10 ans	CBJC	Cartographie de la localisation des EEE	
Programmation	Organiser des événements ponctuels en harmonie avec l'esprit de lieux (exposition, visites guidées, cabane à sucre, etc.)	0-10 ans	Cap-Santé, MRC de Portneuf	Nombre d'événements organisés	



• 07 PLANS D'ACTION

• PÉNINSULE

Thématique	Action	Échéancier	Intervenants	Indicateur de suivi	État d'avancement
Accessibilité	Aménagement d'une aire de stationnement au nord de la rue Notre-Dame	5-10 ans	Donnacona, Cap-Santé	Passerelle construite	
	Faire une étude de faisabilité sur les moyens d'apaisement de la circulation sur le pont Notre-Dame	0-5 ans	Donnacona, Cap-Santé consultants externes	Rapport d'étude produit	
	Installer aménagement temporaire pour apaiser la circulation sur le pont Notre-Dame	0-5 ans	Donnacona, Cap-Santé	Vitesse de circulation diminuée, passages piétons et cyclistes augmentés	
Mobilier, aménagement et signalisation	Aménagement de sentiers pédestres qui longe le bord de la rivière.	5-10 ans	Donnacona	Longueur (mètre linéaire) de sentiers aménagés	
	Aménagement d'une aire de pique-nique et ajout de mobilier de repos (table et chaises)	5-10 ans	Donnacona	Nombre de table et chaises	
	Reboisement des zones mises à nue près de l'aire de stationnement	5-10 ans	Donnacona	Nombre d'arbres plantés	
	Aménagement d'un espace de camping prévu pour les petits VR (préparation des sols, plantation d'arbres et d'arbustes pour l'intimité, tables à pique-nique, etc.)	5-10 ans	Donnacona, MRC de Portneuf	Espace aménagé prêt à accueillir les campeurs	
Bâtiments et infrastructures	Construction d'une tour d'observation offrant une vue 360 degrés sur la rivière Jacques-Cartier.	5-10 ans	Donnacona	Tour d'observation construite	
	Ajout d'une passerelle inter-rives la Passe migratoire et le secteur de la péninsule	10 ans	Donnacona, Cap-Santé	Passerelle construite	
	Ajout d'un bloc sanitaire	5-10 ans	Donnacona	Bloc sanitaire installé	
	Construction de plateformes de camping sauvage en bordure de la rivière Jacques-Cartier	5-10 ans	Donnacona, MRC de Portneuf	Plateformes construites	
	Construction d'une plateforme dédiée à la pêche	5-10 ans	Donnacona, CBJC	Plateforme construite	
Environnement	Aménagement paysager intégrant des plantes indigènes et favorisant une meilleure biodiversité	5-10 ans	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Rapport d'aménagement paysager	
	Plantation d'arbres et arbustes en rive pour améliorer la qualité de la bande riveraine	5-10 ans	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Nombre d'arbres plantés	
Programmation	Organiser des événements ponctuels en harmonie avec l'esprit de lieux (peinture, yoga, conférence, etc.)	5-10 ans	Donnacona, MRC de Portneuf	Nombre d'événements organisés	



• 07 PLANS D'ACTION

• PLAGE

Thématique	Action	Échéancier	Intervenants	Indicateur de suivi	État d'avancement
Accessibilité	Ajout de cases de stationnement dans le secteur de la plage (emplacement précis à déterminer avec promoteur)	10 ans et +	Donnacona	Nombre de cases de stationnement aménagé	
	Aménager un accès au site de la Plage en collaboration avec les propriétaires des terrains d'A.I.M.	10 ans et +	Donnacona	Stationnement réaménagé	
	Aménager une descente à bateau donnant accès au fleuve	10 ans et +	Donnacona	Descente à bateau construite	
	Ajout de cases de stationnement dans le secteur de la plage (emplacement précis à déterminer avec promoteur)	10 ans et +	Donnacona et promoteur privé	Nombre de cases de stationnement aménagé	
Mobilier, aménagement et signalisation	Ajout de mobilier de contemplation et repos (tables, chaises, hamac, etc.)	10 ans et +	Donnacona	Mobilier installé	
	Aménagement d'une zone de baignade (plage) aux abords du Fleuve.	10 ans et +	Donnacona	Ouverture de la baignade	
	Sentiers de patin à glace en hiver devenant des sentiers pédestres l'été	10 ans et +	Donnacona	Sentiers aménagés	
	Aménagement d'un espace pour camion de restauration	10 ans et +	Donnacona	Espace aménagé	
	Ajout de sable et de mobilier	10 ans et +	Donnacona	Bloc sanitaire installé	
Bâtiments et infrastructures	Ajout d'un espace couvert (pergola) pour les repas extérieurs et les groupes	10 ans et +	Donnacona	Espace aménagé	
	Ajout d'un petit bâtiment pour location d'embarcations	10 ans et +	Donnacona, MRC de Portneuf	Bâtiment construit et location d'équipements accessible aux visiteurs	
	Construction d'un restaurant avec vue panoramique dans les vestiges de l'ancienne usine	10 ans et +	Donnacona	Restaurant construit et ouvert au public	
	Construction d'une promenade de bois en bordure du fleuve	10 ans et +	Donnacona	Promenade construite	
	Aménager un amphithéâtre naturel avec les vestiges de l'usine	10 ans et +	Donnacona	Amphithéâtre aménagé et ouvert au public	
	Ajout d'un bloc sanitaire	10 ans et +	Donnacona	Bloc sanitaire installé	
Environnement	Aménagement paysager intégrant des plantes indigènes et favorisant une meilleure biodiversité	10 ans et +	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Rapport d'aménagement paysager	
	Stabilisation des rives en bordure du fleuve et de la rivière à l'aide de végétaux	10 ans et +	CBJC, CRE Capitale-Nationale	Rapport d'aménagement paysager	
Programmation	Mur d'expression graphique	10 ans et +	Donnacona, MRC de Portneuf	Fresques terminées	
	Organisation d'événement d'envergure (spectacle de musique)	10 ans et +	Donnacona, MRC de Portneuf	Nombre d'événements organisés	



08

Conclusion



• 08 CONCLUSION

Le plan directeur du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier découle d'un long processus de concertation impliquant non seulement les acteurs clés du milieu, mais également les citoyens des villes de Donnacona, Cap-Santé et des environs, et ce, à plusieurs étapes clés du processus. Ce plan ambitieux et novateur se veut être un outil essentiel qui permettra aux villes de bonifier leur offre en services récréotouristiques en plus de se positionner comme destination de choix dans la région de Portneuf se démarquant par sa localisation et ses attraits naturels hors du commun.

L'un des potentiels notables du site du nouveau Parc est que celui-ci abrite plusieurs secteurs qui sont déjà accessibles au public ou en voie de l'être. La consolidation et la bonification de l'existant sont des éléments clés à la mise en œuvre du plan directeur puisque ces deux concepts ne nécessitent pas d'investissement substantiel, mais permettent une amélioration notable de l'offre. Les consultations citoyennes ont permis de bien saisir le fort sentiment d'appartenance qu'ont les citoyens et visiteurs actuels du parc face au territoire touché.

Afin d'assurer une saine gestion et la pérennité du Parc, un organisme qui aura pour fonction de gérer les fonds et les activités du Parc sera créé. De nombreux investissements sont nécessaires pour concrétiser tous les aspects du plan directeur. À terme, les nouvelles offres d'activités, la location d'équipement, l'offre d'aire de camping permettront à l'organisme d'engendrer des revenus supplémentaires.

Une des conditions gagnantes pour la réalisation du plan directeur est de favoriser la collaboration entre les différents intervenants du milieu (développement économique, organismes locaux et les associations pertinentes). Vu la présence de milieux naturels d'intérêts (boisés, cours d'eau, milieux humides, etc.), la collaboration avec les organismes environnementaux du milieu est primordiale afin d'améliorer les pratiques et les infrastructures permettant la conservation des milieux naturels et ainsi assurer la pérennité des lieux.





Annexe

écoterritoire



- **ANNEXE**

Consultation des acteurs du territoire

- **IDÉES SUGGÉRÉES**

VOLET PLEIN AIR ET RÉCRÉATIF

- Saisonnalité à intégrer
- Paysages forestiers et littoraux à mettre en valeur
 - Activités sportives en vogue : fat bike, vélo de montagne, ski de fond, raquettes, planche à pagaie (paddleboard)
 - Camping sauvage
 - Tyrolienne entre les rives
 - Restaurant ou commerce panoramique
- Activités douces et accessibles pour les familles et personnes âgées (haltes aménagées, mobilier, points de vue, pétanque, etc.)
- Activités pédagogiques et ludiques pour les clientèles scolaires (ex. géocaching, mangeoires et nichoirs, etc.)
- Espace de représentation (Ex. concerts spontanés ou organisés dans une agora)
- Site de l'ancienne usine à aménager (ex. reboisement)
- Rampe de mise à l'eau

CIRCULATION

- Rendre la rue Notre-Dame plus conviviale et sécuritaire pour les différents usagers
- Ajouter un ou deux liens pour traverser la rivière et bonifier l'expérience (boucle, points de vue, circulation douce en site propre, etc.)

VOLET HISTORIQUE

- Territoire autochtone
- Armée française installée durant un hiver
- Manoir Allsopp (1600-1700)
- Activités liées au saumon (1800)
- Barrage (1900)
- Ancienne exploitation de l'érablière et cabane à sucre (1900-2000)
- Efforts de valorisation et de protection de la rivière (2000)
- Usine à papier (1900)
- Collection d'archives de Donnacona à mettre en valeur



Synthèse de l'atelier de consultation publique du 24 avril 2024

Après avoir présenté succinctement aux participants le territoire visé pour le futur Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier ainsi que l'analyse et le diagnostic réalisés par Écoterritoire, l'activité de consultation avait pour but de se concentrer sur trois grands enjeux de sorte à permettre aux tables de travail d'imaginer l'aménagement des lieux et la programmation souhaitée, de rêver à un parc qui réponde à la fois aux problématiques soulevées et à leurs propres souhaits.

PROGRAMMATION

- Les percées visuelles et la mise en valeur des paysages seraient l'attrait numéro 1 du parc
- Les citoyens semblent demander unanimement le développement d'un réseau de sentiers. Prioritairement, le parc devrait intégrer des sentiers permettant de faire une boucle. Idéalement, les nouveaux chemins devraient suivre les berges de la rivière et du Fleuve et se raccorder à la Promenade-Fleuve de part et d'autre de l'embouchure.
- Les citoyens aimeraient profiter davantage de la rivière et du fleuve. C'est à ce sujet que les idées les plus audacieuses ont été suggérées. La rivière représente un potentiel pour les activités nautiques (kayak, baignade, descente en tripe et rafting, marina, etc.) et pour des aménagements en rive (ex. pêche, contemplation, plage, etc.). L'installation d'une tyrolienne entre les rives, traversant la rivière, semble susciter un vif intérêt.
- Le Parc familial des Berges leur paraît déjà suffisamment aménagé.
- La pêche est une activité très présente, avec plusieurs sites connus des habitués. Il paraît important maintenir leur pratique tout en prenant des actions pour protéger l'environnement (érosion) et assurer un accès sécuritaire sur les sites de pêche.
- Quelques aménagements plus conséquents marqueraient la signature du parc, mais ils représentent aussi des coûts importants : une tyrolienne entre les rives, une tour d'observation, une plage, un restaurant avec vue panoramique et de nouvelles passerelles.

ACCÈS

- La rue Notre-Dame est dangereuse pour les piétons et cyclistes : la voie est étroite et peu confortable à cause de la proximité de la circulation automobile. Les cyclistes l'empruntent tout de même, car elle demeure préférable à la route 138 et il n'y a pas d'autre alternative actuellement.
- La création d'un nouveau lien entre les rives serait pertinente pour assurer le confort, la sécurité et bonifier l'expérience des usagers.
- Le stationnement est généralement insuffisant, notamment pour les jeudis musicaux.
- Un manque de stationnement est relevé du côté de Cap-Santé, surtout si le site du fort Jacques-Cartier et du manoir Allsopp vise à attirer plus de visiteurs.
- Les sentiers du secteur du Manoir Allsopp sont accidentés, mais utilisés. Le site est notamment emprunté par les pêcheurs.

FIGURE A1 • SYNTHÈSE DES PLANS CRAYONNÉS PAR LES PARTICIPANTS EN CE QUI A TRAIT À LA MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

- Écoterritoire, reprenant les différents plans des participants, 2024

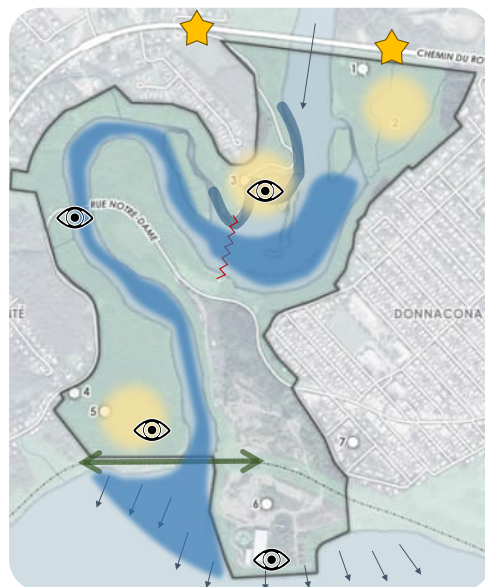


FIGURE A2 • SYNTHÈSE DES PLANS CRAYONNÉS PAR LES PARTICIPANTS EN CE QUI A TRAIT À LA PROGRAMMATION RÉCRÉOTOURISTIQUE

- Écoterritoire, reprenant les différents plans des participants, 2024



• ANNEXE

ENVIRONNEMENT

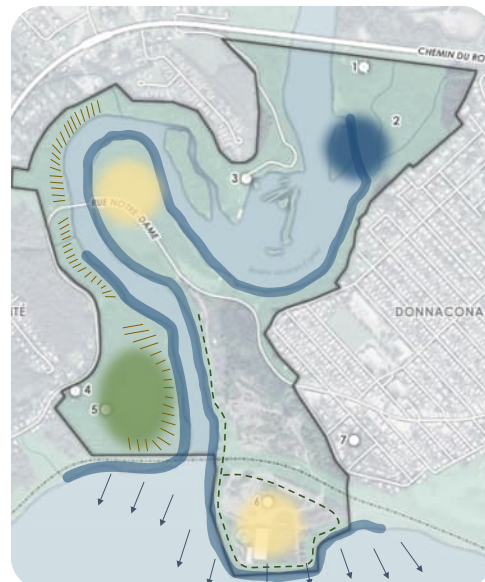
- En général, tout le monde s'accorde sur la nécessité de protéger l'environnement (berges, milieux humides, habitat du saumon, etc.)
- Les aménagements devraient être situés en priorité dans les zones déjà altérées ou de moins haute valeur écologique (ex. site de l'ancienne usine Allsopp, péninsule).
- L'environnement devrait être mis en valeur avec des panneaux d'interprétation, des installations de protection et des aires de contemplation.
- Il semble important de ne pas dénaturer le site et contrôler son achalandage pour éviter une surfréquentation du milieu fragile

PATRIMOINE

- Le site du fort Jacques-Cartier et du Manoir Allsopp paraît moins utilisé par manque d'aménagement et d'accès. Les citoyens perçoivent le besoin d'investissement pour restaurer et sécuriser le site.
- Le comité précise l'intérêt du site auprès de la MRC, qui représente le potentiel d'être un lieu signature de récréotourisme.

FIGURE A3 • SYNTHÈSE DES PLANS CRAYONNÉS PAR LES PARTICIPANTS EN CE QUI A TRAIT À LA CONSERVATION ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT

• Écoterritoire, 2024



COMMENTAIRES DOMINANTS

- Créer des liens entre Donnacona et Cap-Santé
- Créer un circuit permettant de faire une boucle
- Prioriser la circulation douce / Bonifier les déplacements à pied et à vélo
- Site de la passe migratoire isolé du reste du parc
- Améliorer l'accès au fleuve et à la rivière
- Mettre en valeur les sentiers du fort / Les sentiers du fort sont actuellement interdits et dangereux, mais ils sont utilisés.
- Manque de places de stationnement
- Volonté mitigée quant à la portée du parc (locale VS régionale)
- La rue Notre-Dame est dangereuse pour les piétons et cyclistes
- Préserver les berges et bandes riveraines de la rivière et du fleuve
- Protéger les pentes (érosion) et les milieux humides
- Limiter la fréquentation du site
- Veiller à ne pas trop dénaturer le site et contrôler l'achalandage.
- Les percées visuelles sont l'attrait numéro 1 pour se démarquer
- Manque d'hébergement touristique
- Baignade plus propice à l'embouchure de la rivière où l'eau y est plus propre
- Inciter les kayakistes qui arrivent au parc familial des Berges à rester sur le site
- Mettre en valeur la culture et l'histoire du site et de la région. La région de Portneuf dispose de plusieurs pôles touristiques :
 - Pôle récréotouristique et de plein air au nord de la région
 - Pôle alimentaire à Grondines, Neuville, etc.
 - Pôle touristique au PERJC (éléments historiques d'envergure et accès au fleuve)

PISTES D'IDÉES

- Développer l'offre de sentiers pour les piétons et cyclistes
- Ajouter une/des passerelle(s) pour traverser la rivière, réservée aux piétons et cyclistes
- Créer une piste multifonctionnelle qui longe la rivière, de la péninsule au fleuve à Donnacona
- Prolonger le réseau de sentiers le long du fleuve, via la Promenade-Fleuve
- Autoriser les chiens en laisse dans le PERJC
- Bonifier le stationnement près du barrage du côté de Donnacona, le long de la rue Notre-Dame et prioriser le stationnement au niveau de la passe migratoire
- Circulation à sens unique ou en alternance sur la rue Notre-Dame
- Aménagements à faible impact pour protéger les milieux naturels
- Limiter l'empiétement dans la rive en balisant les chemins
- Réaliser un inventaire des végétaux et bâtiments avant de construire et aménager
- Développer le sud du site de l'ancienne usine
- Zonage du site de l'ancienne usine : actualiser les hauteurs et densités maximales pour favoriser l'intégration paysagère du développement
- Ouvrir au public et exploiter à petite échelle l'érablière du site historique du Fort J.-Cartier
- Observation des oiseaux sur le bord du fleuve
- Installer des panneaux d'interprétation et de sensibilisation le long des sentiers
- Parcours signature, expérience inédite (idée suggérée : construire des tours d'observation. Ex. une réplique de la tour de l'usine, la tour du fort, etc.)
- Aménager l'accès et les berges de la rivière sur le site de la passe migratoire pour inciter les usagers à rester

- Espaces de restauration avec aire de pique-nique
- Restaurant panoramique avec vue sur le fleuve
- Chariot à levier/vélorail permettant de se déplacer sur les rails de la voie ferrée
- Tyrolienne
- Accéder facilement à des toilettes
- Affichage : bien annoncer l'entrée du Parc
- Combiner l'art avec les activités de plein air
- Intégrer un volet hébergement hôtelier au projet de développement résidentiel/mixte d'A.I.M pour faciliter la venue d'artistes
- Activités qui valorisent le paysage du littoral sur le site de l'ancienne usine : plage, volleyball, activités familiales, marina
- Aménager un site de pêche
- Mise à l'eau gratuite
- Site de baignade autorisée
- Le site pourrait devenir le pôle historique de la région qui attire des visiteurs extérieurs (dragage, fort, usine à papier, etc.)
- Faire un rappel historique des anciennes activités industrielles qui ont fait marcher l'économie locale
- Visites guidées, panneaux d'interprétation, etc.
- Espace d'interprétation sur le site de l'ancienne usine et histoire de la rivière et du fleuve
- Expérience en réalité augmentée sur le site de l'ancienne usine et au manoir Allsopp (ex. des Ursulines à Trois-Rivières)
- Partenariat avec l'OBV et les écoles pour la réintroduction du saumon de l'Atlantique
- Activités collaboratives (ex. jardins)
- Classes vertes pour les enfants



Bibliographie



• BIBLIOGRAPHIE

ABCP et Projet Paysage. (2013). Plan directeur de développement – Parc régional de la rivière Jacques-Cartier. 48 pages.

AECOM. (2022). Plan d'ensemble des coulées vertes et bleues. 142 pages.

CBJC. (2022). Caractérisation et intervention ciblée visant la conservation de bandes riveraines protectrices de l'habitat du saumon atlantique – Phase 1. Corporation du bassin versant de la rivière Jacques-Cartier. 121 pages et 5 annexes.

Chaire de tourisme Transat. (2022). Tourisme durable : état de la situation de l'industrie touristique du Québec (réalisé pour le mystère du tourisme, mai 2022).

Equiparc. (2024). Parc linéaire de la Commune. <https://equiparc.com/fr/project/parc-lineaire-de-la-commune/>

Gazette officielle du Québec. (2024)., Décret 1792-2024, 18 décembre 2024. https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2024F/84713.pdf

MRC de Portneuf. (2024). La MRC. <https://portneuf.ca/mrc/>

MRC de Portneuf. (2023). Schéma d'aménagement et de développement. Chapitre 5 – Les grandes affectations du territoire. 94 pages.

MRNF. (2016). LiDAR Modèles numériques (terrain, canopée, pente, courbe de niveau. Dernière modification 15 juillet 2024. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Municipalité de Cap-Santé. (2014). Règlement de zonage numéro 14-204. Produit par la MRC de Portneuf. 389 pages.

Ruralys. (2014). Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf. 200 pages.

Statistique Canada. (2021). Enquête sociale canadienne – Bien-être, activités et perception du temps. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada. (2017). Type de construction résidentielle (10), mode d'occupation (4), taille du ménage (8) et nombre de chambres à coucher (6) pour les ménages privés du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement, Recensement de 2016 - Données-échantillons (25 %) [outil de visualisation des données]. <https://tinyurl.com/ypvxar3t>

Statistique Canada. (2023). Catégorie du lieu de travail selon le plus haut niveau de scolarité et le genre [outil de visualisation des données]. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810048201>

Statistique Canada. (2023). Catégorie du lieu de travail selon le plus haut niveau de scolarité et le genre [outil de visualisation des données]. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810048101&pickMembers%5B0%5D=1.1317&pickMembers%5B1%5D=2.1>

Ville de Donnacona. (2013). Règlement de zonage numéro V-539. Produit par la MRC de Portneuf. 327 pages.

Ville de Donnacona. (2022). Plan directeur – Développement du Parc familial des Berges. 27 pages.



• PLAN DIRECTEUR

MERCI AUX PARTENAIRES DU PROJET

Ce projet est soutenu financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre de Destination durable et action concertée, une mesure de soutien coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) découlant du Plan pour une économie verte 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025.

Plan pour une
économie
verte



Québec



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS
pour le développement durable

VILLE DE
CAP-SANTÉ



VILLE DE
ONNACONA



MRC de
PORTNEUF

Plan directeur du Parc de l'embouchure de la Jacques-Cartier

190 rue Dorchester, suite 45-F, Québec
(Québec) G1K 5Y9

info@ecoterritoire.ca

ecoterritoire

URBANISME • ENVIRONNEMENT

